

# Le journal municipal 2021 de **TOMBEBOEUF**



# SOMMAIRE

20

Au dessert !



les nouveaux  
commerçants

16-17



34

Centre Soins Tonneins



21-31



46

Etat  
Civil

Après les fêtes : **Radis noir** : draineur hépatique, efficace pour foies fatigués ;

**Romarin** : tonifie la vésicule biliaire, le foie ;

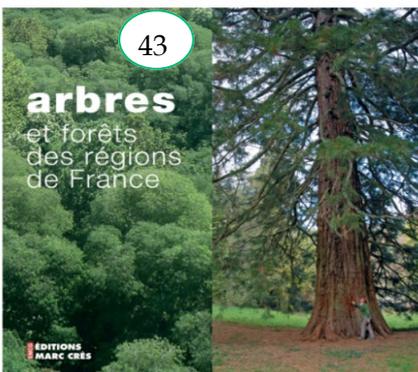
**Jus de citron** : contre les nausées et redonne un peu de tonus à v/ système digestif !



Le mot du Maire	3
Les échos du Conseil Municipal	4 - 12
Arrêté Municipal	13
Les services communaux	14 - 15
Actualités/changements	16 - 17
Noël des Anciens	17
Les Artisans, Commerçants	18
Remerciements, et MAM.	19
Publicité	20
Nos Associations	21 à 31
Animations à Boisverdun	31
Golf de Barthe	32
C.P.I.E. 47	33
Le Centre de Soins à Tonneins	34
U.N.A., Don du Sang	35
R.A.M.P.E.	36
Déchèterie	37 - 38
Présentation G.G.D. 47	39 - 40
Cambriolage	41
Revue de Presse	42 - 43
Nettoyage Eglise, Poètes au Village	44
Travaux Réalisés en 2020, Projets 2021	45
Etat Civil	46
Bonne Année 2021	47
Le Golf de Barthe, d'hier et d'aujourd'hui !	48

43

arbres  
et forêts  
des régions  
de France



**Vendu 25 €, (en mairie) l'éditeur rever-**  
**sera 10 € aux régions des lions clubs**  
**pour des actions en faveur de la forêt**

Ce livre aux éditions Marc Crés, dans la démarche des Lions, présente les plus beaux arbres de France, dont celui de Tombeboeuf. Edité en faveur de l'environnement, nettoyage de la nature, préservation de la forêt et biodiversité ex. : plantation ...de 2000 chênes en forêt de Montmorency en remplacement des châtaigniers malades, mise en place de nichoirs pour les mésanges <https://defipourlenvironnement.org>, Autres actions pour les 10 années à venir : le cancer infantile, la vue, le diabète, la faim... [www.lions-france.org](http://www.lions-france.org)



## LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens, Chères Concitoyennes,

Tout d'abord, je tenais avec l'ensemble du Conseil Municipal, vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance pour cette mandature.

L'année 2020 aura été une année noire sur le plan sécurité : la Gendarmette Mélanie Lemée, tuée lors d'un contrôle routier, le Professeur Samuel Paty décapité, l'attentat dans la cathédrale de Nice et nos 23 soldats morts pour combattre l'islamisme radical au Mali, mais aussi, sur le plan médical et économique avec les confinements dûs à la COVID 19, et les conséquences sur nos petits commerces, artisans, associations, et sur l'isolement de nos personnes âgées.

Par contre, une année riche sur le plan commercial avec l'arrivée : du jeune mécanicien Marc CHATAIN, de la doctoresse Stella DALE, du boulanger et de sa compagne Jean Patrick PIC et Emilia MILLOT, de la renaissance de l'hôtel restaurant grâce à Adeline et Thierry DELAUNAY, et de notre restaurateur Christian BERTRAND. La bienvenue à toutes et à tous !

La pharmacie, devrait enfin être achetée par la Communauté des Communes, avec plus 2 ans de retard, en raison de la COVID 19 et aux notaires.

Tout ceci confirme que notre commune reste attractive et que la ruralité possède bien des atouts surtout, lors des pandémies.

Parmi ces atouts, le « chêne » classé arbre remarquable en 2020, la ferme de Mme PIVETEAU Pierrette et ses filles du moulin de la ville, classée zone naturelle régionale, la première dans le département.

Nous avons installé la climatisation/ chauffage à l'école maternelle et aussi à la M.A.M., des volets roulants à la cantine ; mises aux normes handicapées de la salle des associations, mairie, église et cimetière.

Le PLUI est rentré en vigueur et les futurs dossiers seront traités par la Communauté des Communes à compter de mars 2021.

Un grand merci à Martine et Thierry CAVARZAN pour les 31 ans passés au service de la population et je leur souhaite une bonne retraite bien méritée.

Je remercie les professeures des écoles et les agents communaux pour le travail accompli : ils ont assuré les cours, le suivi de l'administration, la propreté, la cantine, et cela même durant le confinement.

Mes remerciements appuyés pour Françoise, notre secrétaire pour son soutien sans faille durant ces 6 années et même pendant le confinement, pour le travail accompli, à l'école, et à la mairie depuis 27 ans ! Profite bien de ta retraite, et prends soin de toi !

Il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021, tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Le Maire,  
Claude MOINET



CONSEIL  
MUNICIPAL

## COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

### SEANCE DU 26 FEVRIER 2020

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 26 février 2020 à 20h00 sous la présidence de M. MOINET Claude, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline, M. MOINET Claude, M. BOLZON Jean,  
M. CHIARADIA Jacques, M. GERAUD Philippe, M. MICHELIN Dominique,  
M. PRADEL Bernard.

Absents : M. LAMY Etienne, M. NARDI Jean-Claude,

Pouvoir de : M. NARDI Jean-Claude à M. MOINET Claude.

Secrétaire de séance : Mme DELAUNAY Adeline.

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

#### **MAM (Maison des Assistantes Maternelles) : Renouvellement de Bail.**

Le renouvellement de bail se fait tous les 3 ans. Actuellement les signataires du bail ne font plus partie de la MAM. Il convient donc de renouveler le bail.

Le Conseil Municipal décide de repousser la délibération après les élections municipales.

#### **Association « Le souvenir Français » : Demande de subvention exceptionnelle**

L'association a refait une tombe de soldat et se prépare à en faire une deuxième. L'association demande une subvention exceptionnelle de 300 € afin que la commune aide aux travaux de rénovation de ces tombes. Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 200 € comme pour toutes les associations de TOMBEBOEUF.

#### **Motion sur le démarchage téléphonique abusif.**

M. Guillaume LEPERS, Conseiller Départemental, nous sollicite afin de déposer, auprès de Monsieur le Président de la République, une motion afin de sensibiliser le gouvernement sur le démarchage téléphonique abusif que subit un très grand nombre de concitoyen et plus particulièrement les plus fragiles. Le nombre d'appels émanant d'entreprises, très souvent malveillantes, se multiplie et empoisonne la vie des Français.

Après consultation, à l'unanimité, le conseil Municipal décide de prendre cette motion.

#### **Indemnité de feu pour les sapeurs-pompiers : Courrier du Conseil départemental**

Le Conseil Départemental, nous alerte que le Ministre de l'Intérieur a informé le 10 janvier 2020 le Président de l'Assemblée des Départements de France que le gouvernement entendait lancer un travail visant à réévaluer l'indemnité de feu, perçue par les sapeurs-pompiers, de 25 % sur une période de 2 à 3 ans.

Cette mesure serait prise en charge financièrement par les collectivités locales et notamment par les départements sans que des moyens supplémentaires ne soient débloqués.

M Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'intégralité du courrier reçu ainsi que la motion qui l'accompagne



## COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

### Divers

- Après lecture de l'ensemble des travaux réalisés lors de cette mandature, M. Le Maire remercie chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal, et en particulier ses deux adjoints,

Mme Adeline DELAUNAY et M. Jean BOLZON, pour le travail accompli.

- Un tableau de tour de garde du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars est établi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

### **SEANCE DU 03 JUIN 2020**

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 03 juin 2020 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie line,

M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, Mme LAMI Elodie,

M. PRADEL Bernard, M. DAROT Cyril, M. CUNY Romain, M. PEYRAT Antoine, M. GOLA Théo

Secrétaire de séance : Mr CUNY Romain.

Le conseil Municipal a élu les commissions suivantes, ainsi que les Délégués

#### COMMISSION DES FINANCES :

M. MOINET Claude

M. GUFFROY Charles

Mme BADEROT Marie Line

M. PRADEL Bernard

#### COMMISSION DES TRAVAUX / BÂTIMENTS COMMUNAUX / APPELS D'OFFRES

M. MOINET Claude

M. NARDI Jean-Claude

M. GUFFROY Charles

Mme MOINET Irène

#### COMMISSION ECOLE/CANTINE :

Mme BADEROT Marie Line

Mme LAMI Elodie

Mme MOINET Irène

#### COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE/TOURISME/COMMERCE

Mme BADEROT Marie Line

M. CUNY Romain

Mme LAMI Elodie

M. GOLA Théo



## COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

### COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL ET COMMUNICATIONS :

Mme MOINET Irène

M. DAROT Cyril

### COMMISSION DE LA VOIRIE :

M. GUFFROY Charles

M. DAROT Cyril

M. NARDI Jean-Claude

M. PEYRAT Antoine

M. GOLLA Théo

### DELEGUES

#### Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Lot et Tolzac.

Titulaires : M. MOINET Claude

M. GUFFROY Charles

#### Syndicat Mixte Aménagement de la Vallée du Lot.

Titulaire : M GUFFROY Charles

#### Syndicat EAUX 47 : (CCLT)

Titulaire : M. GUFFROY Charles

Suppléant : M. MOINET Claude

#### Syndicat du Tolzac : (CCLT)

Titulaire : M. NARDI Jean-Claude

Suppléant : M. MOINET Claude

#### Syndicat Départemental d'Electricité et d'énergie SDEE :

Titulaires : Mme BADEROT Marie Line

Mme MOINET Irène

Suppléants : M. MOINET Claude

M. DAROT Cyril

#### Syndicat SMATGM (Trec-Gupie-Médier) (CCLT)

Titulaire : M. PEYRAT Antoine

Suppléant : M. MOINET Claude

#### SIVU Chenil Fourrière de Lot et Garonne CAUBEYRES

Titulaire : M. PEYRAT Antoine

Titulaire : Mme MOINET Irène

#### Défense :

Titulaire : M. GUFFROY Charles

Suppléant : M. MOINET Claude



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## Syndicat intercommunal Transport d'Elève SITE :

Titulaire : Mme LAMI Elodie

Suppléant : Mme BADEROT Marie-Line

## Syndicat Mixte du Dropt Aval

Titulaire : MOINET Claude

Suppléant : NARDI Jean-Claude

CCAS : Mme BADEROT Marie Line

## Loyer MAM.

Monsieur le Maire explique que la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) paye un loyer de 200 € par mois, depuis mars 2019. Il propose une augmentation de 50 € par mois à compter du 1er juin 2020. Le Conseil Municipal vote : pour 4, Abstention 7, contre 0.

Mme BADEROT Marie Line se propose d'étudier le dossier avec les assistantes maternelles et de le repasser au Conseil Municipal ultérieurement.

## Climatisation école Maternelle.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il serait souhaitable pour le confort des enfants et l'économie de chauffage, de changer le fonctionnement de celui-ci, en posant une Climatisation réversible, vu qu'il fait très chaud l'été dans la maternelle, 32 degrés.

Il propose 3 devis : Entreprises AFC, MOUNARIS, et DELATTRE.

Le Conseil Municipal à l'unanimité après avoir délibéré retient l'entreprise DELATTRE pour un montant de 16 886 € HT soit 20 263.20 € TTC

## Climatisation MAM. (Maison des Assistantes Maternelles).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il fait très chaud durant les périodes estivales à la MAM. Il propose que le moyen de chauffage soit changé, ce qui ferait de l'économie l'hiver en chauffage et l'été apporterait un confort aux enfants.

Il propose trois devis AFC, MOUNARIS, DELATTRE.

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient l'entreprise AFC pour un montant de : 4 367.80 € TTC

## Accessibilité Trottoir.

Suite à la rénovation de l'hôtel-restaurant, le Conseil Municipal souhaite apporter son soutien au nouvel acquéreur, concernant l'accessibilité.

Il propose trois devis : Le Conseil Municipal à l'unanimité retient l'entreprise TRADIREV.

## Délégation du Conseil Municipal au Maire.

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, dans un souci de favoriser une bonne administration communale. Après avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## Divers :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que des tôles de bardage sont cassées à la salle des sports, et qu'il faut renforcer la structure qui maintient les parois translucides. Il a mandaté l'entreprise Allo services pour la réparation d'un montant de 1 130 €

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.

## **SEANCE DU 24 JUIN 2020**

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 24 juin 2020 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie line,  
M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, Mme LAMI Elodie,  
M. PRADEL Bernard, M. DAROT Cyril, M. CUNY Romain, M. PEYRAT Antoine.

Absent : M GOLLA Théo pouvoir à M MOINET Claude.

Secrétaire de séance : Mr CUNY Romain.

## Compte Administratif 2019 :

Madame BADEROT Marie Line donne lecture du compte administratif 2019 dressé par Monsieur le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 190 678.21 €.

Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## Compte de Gestion 2019 :

Monsieur MOINET donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par Monsieur DIOT, Receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par Monsieur MOINET.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

## Budget Primitif 2020 :

Monsieur le Maire prend la parole pour présenter le Budget 2020 (projet étudié en réunion avec la commission des finances) et demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cette présentation et donner son avis sur les sections de fonctionnement et investissement.

Le projet de budget primitif se présente comme suit :

### Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 528 952 €

### Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 212 615 €

D'autre part il est décidé à l'unanimité des membres présents de maintenir pour l'année 2020, le taux des taxes directes locales comme inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition, à savoir :

Taxe Foncière (bâti)	14,46 %
Taxe Foncière (non bâti)	79,37 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	25,93 %

D'où un produit fiscal attendu de 114 411 euros



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## Commissions Impôts.

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement des élus, il y a lieu de proposer au centre des impôts une liste de 24 personnes (titulaires et suppléants), pour la commission des impôts indirects. La nomination définitive des représentants de la Commune pour la commission communale sera réalisée par le Directeur des Finances Publiques.

## Informations diverses

### Tables Salle des Fêtes

M. le Maire propose de renouveler les tables de la salle des Fêtes, qui sont dégradées et très anciennes, pour un montant de 3 540 € TTC les 50 tables. Le Conseil approuve à l'unanimité le renouvellement des tables.

### Barrières devant le Restaurant

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de protéger la sortie du restaurant avec des barrières, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat de trois barrières pour un montant de 394.24 € TTC ; la pose sera effectuée par l'entreprise TRADIREV.

### Bail MAM

Madame BADEROT a rencontré le personnel de la MAM, et nous informe que le Bail devrait être maintenu à 200 €/mensuel dans l'attente de plus amples renseignements sur le coût du chauffage.

### Ecole

Le Maire félicite les professeurs des écoles et les personnels communaux pour le travail accompli durant et après le confinement.

60% des élèves ont été accueillis ce qui fait un des plus grands pourcentages du Département. Les prévisions pour l'année 2020/2021 sont de 66 enfants.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

## SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 21 septembre 2020 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

**Etaient présents** les conseillers municipaux suivants :

M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie line, M. CUNY Romain,  
M. DAROT Cyril, Mme LAMI Elodie, M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène,  
M. PEYRAT Antoine, M. PRADEL Bernard.

**Absent :** M GOLA Théo donne pouvoir à M. MOINET Claude.

**Secrétaire de séance :** Mme Marie, Line BADEROT.

Après lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance

### Réserve naturelle régionale du Moulin de la Ville

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de la région Nouvelle-Aquitaine, qui indique que le site du Moulin de la ville constitue un réservoir de biodiversité (ruisseaux et ripisylves, prairies humides, aulnaie-frênaie, lande à fruticée, prairies permanentes, pelouses mésophiles, chênaie mésophile). Que la famille Piveteau Propriétaire du site a souhaité proposer à la Région le classement de ses terrains en Réserve Naturelle Régionale

Après étude du dossier, le Conseil Municipal, délibère à l'unanimité pour que ce projet puisse aboutir.



## Convention Poste/Mairie (Salle des associations)

La Poste nous a demandé une mise à disposition de locaux communaux (petite salle qui se trouve dans la salle des associations) pour la prise de repas des facteurs.

Elle nous demande également que le ménage y soit fait 3 fois par semaine par un agent communal avec en contrepartie une indemnisation financière.

La Poste s'engage à prendre à sa charge tous les frais de fournitures d'eau, d'électricité et de chauffage et de tout autre service collectif analogue.

La Poste s'engage à prendre à sa charge le paiement de la prestation de ménage pour un montant mensuel de 100 €.

Après avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité les conditions d'utilisation d'une partie de la salle des associations par la Poste.

## Convention Territoire d'Énergie (marché pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques)

Le Territoire d'Énergie propose qu'une convention soit signée afin d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de travaux/fournitures/ services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

M. Le Maire donne lecture de la convention.

Après exposé, le Conseil Municipal délibère et vote à l'unanimité afin que M. le Maire signe la convention.

## Informations diverses

### Changement de secrétaire :

Magali part dans le privé. Elle sera remplacée (18 h 00) à compter du 01/11/2020 par Mme Isabelle MARTIN (secrétaire de mairie à Montastruc).

Sylvie continuera à faire la gestion (5h/hebdomadaire). Pour un total de 23h00 hebdomadaire au lieu de 45h

### Ecole

- On a donné 2 masques lavables par collégien domicilié à Tombeboeuf
- La climatisation réversible est posée
- Une modification des protocoles sanitaires nous a conduit à séparer la cour en 2

Pour le reste, peu de restriction, mais une prise de température des enfants est faite le matin ainsi que le respect des gestes barrières. Le personnel communal ainsi que les enseignantes portent un masque.

Un mot a été distribué aux parents pour la garderie du soir. En effet, trop d'enfants sont encore présents après 17 h 00.

### Zone NPV

Une demande de permis de construire pour une centrale photovoltaïque sur la zone de «Cantepie a été transmise à la DDT de Nérac le 11/09/2020.

### MAM (Maison des Assistantes Maternelles)

- La pose de la climatisation est terminée.
- La pose du lino sera faite très prochainement (coût T.T.C. : 1 241 €).
- Des problèmes ont été rencontrés pour que la 2ème assistante maternelle puisse obtenir son agrément.

M. Le Maire a téléphoné au Responsable du Conseil départemental en charge des agréments et le problème doit être solutionné rapidement.





## COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

### **Délibération : autorisation permanente des poursuites accordée au comptable public.**

Permettre au trésorier général de poursuivre les contrevenants si non-paiement cantine et location.

**VOTE :          Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 0**

### **Salle des sports**

Nous avons reçu les vestiaires. Le montage sera effectué en début d'année.

Nous devons assurer la finition du court de tennis (1 Porte + grillage + peinture + poteau) suite à la réalisation des vestiaires.

AGRIMECA a été retenu pour ces travaux :

Coût : 1 600€ HT = 1920 € TTC

### **Travaux ADAP :**

Ajout d'un lampadaire sur la salle des fêtes pour éclairer l'escalier de l'église et la rue, à la demande de Mr ROSSO.

Coût : 450 € à notre charge (65%) 35 % pris par le syndicat Territoire Energie 47.

### **Projet lac du Loubet**

Le projet d'aménagement du lac commencé par l'ancienne équipe du conseil municipal a été relancé par la nouvelle équipe de Claude MOINET.

La commission tourisme a fait le point sur l'avancée du projet en date du 05/10/2020, madame Delaunay nous a informés des démarches effectuées et les nouvelles pistes de travail ont été listées.

Le 26 novembre, les différents partenaires du projet se sont rencontrés.

A l'issue de cette rencontre, une planification du projet a pu être élaborée :

La commission tourisme a choisi de faire appel à AT 47 pour sécuriser la logistique de la mise en oeuvre du projet.

Une rencontre avec les techniciens est prévue début janvier ; les premières étapes nous permettront :

D'élaborer une convention avec l'ASA (propriétaires du lac)

De finaliser les emplacements des parkings et aire de pique-nique

D'aménager l'observatoire, le parcours de santé et de permettre aux promeneurs l'identification de la faune et la flore présentes sur le site.

Le but est de finaliser le projet en 2022 en ayant trouvé les financeurs partenaires du projet.

### **Participation au paiement du loyer d'habitation du Dr DALE**

La communauté de communes Lot et Tolzac s'engage à prendre en charge 50% du loyer d'habitation du Docteur DALE dans la limite d'un loyer de 650 € soit 325 € mensuel.

Ceci à compter du 1er octobre 2020, pour une durée d'1 an et jusqu'au 30 septembre 2021.

Les cinq communes financeront les 50% restant.

**VOTE :          Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 0**

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

## Arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs

**Vu** Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212.1, L.2212.2, L.2213.1 et L2122-28.

**Vu** le code pénal, notamment son article R610-5

**Vu** le Règlement Sanitaire Départemental

**Vu** l'interdiction de l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques

**Considérant** la nécessité d'assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité ainsi que la commodité du passage sur les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'entretien et le déneigement des trottoirs et caniveaux.

**Considérant** qu'il appartient aux propriétaires ou aux occupants des immeubles, en agglomération, d'assurer le nettoyage et le déneigement des voies publiques ou des voies privées ouvertes à la circulation publique, chacun au droit de soi.

**Considérant** que les branches et racines des arbres et haies plantées en bordure des voies communales risquent de compromettre lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation, que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leurs sont imposées dans l'intérêt général.

### **ARRETE**

#### **Article 1 - Entretien des trottoirs et des caniveaux :**

Le présent arrêté s'applique sur l'ensemble de la Commune de Tombeboeuf, ces règles sont applicables au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20m de largeur.

**Articles2 – Entretien :** En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les feuilles, les fleurs fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiates, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant de ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par un arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit.

**Articles 3 – Neige et verglas :** Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou immeubles, sur les trottoirs jusqu'au caniveau.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

**Articles 4 – Libre passage :** les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur le trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit.

**Articles 5 – Taille des haies et élagage :** Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où la visibilité est indispensable, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

L'élagage des arbres et des haies en bordure des voies publiques incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

**Article 6 - :** Les personnes qui ne respecteront pas les présentes dispositions s'exposent au paiement de la prestation de nettoyage instaurée par délibération du conseil municipal et aux sanctions conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 7 - :** Monsieur le Maire, Monsieur le commandant de la brigade de Gendarmerie, et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en Mairie.

**Article 8 –** Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

Monsieur le commandant de Gendarmerie de Sainte Livrade sur Lot

Fait à TOMBEBOEUF le 6 juin 2018.

Le Maire  
C.MOINET





# Tombeboeuf / Les services

## ASSISTANCES SOCIALES

MSA : Annie DELMAS : 05 53 88 76 43



CMS : Villeneuve/lot : Régime général, Tel : 05 53 36 23 23

A.S. du secteur de Tombeboeuf Frédérique LOPEZ Tel : 05 53 36 23 20

## FAMILLE D'ACCUEIL PERSONNES AGEES

Mme GUEREL Marie-Josée 124 route de Monbahus à Tombeboeuf : 05 53 88 87 60

### APPELS D'URGENCE

Quel numéro composer ?	Pour Quelles raisons ?	Exemples
15 SAMU (Service d'Aide Médical Urgent)	Pour d'une situation de détresse vitale	- Douleur à la poitrine, accompagnée d'essoufflement. - Coma, intoxication...
17 Police Secours	Pour signaler une infraction nécessitant l'intervention immédiate de la police	Accident de la route sans blessé/cambriolage/violence...
18 Sapeurs pompiers	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des personnes	Accident de la route avec blessés, incendie, inondation, fuite de gaz, noyade...
112 Numéro d'appel d'urgence européen	Si vous êtes victime d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	En cas de doute sur le numéro à appeler
114 ...n° appel urgence malentendant, n° unique, national, gratuit ou Smartphone, avec une application visio, sms, ou fax 24h/24, : des agents gèrent l'appel et contactent le service d'urgence		

## LA MAIRIE : 195 rue Principale

Tél : 05 53 88 83 30 Fax : 05 53 88 25 29

Mail : [mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr](mailto:mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr)

Site internet : [www.tombeboeuf.fr](http://www.tombeboeuf.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

LUNDI 08 h 30 - 12 h 00 Changement horaires

MARDI 08 h 30 - 12 h 00 ←

MERCREDI 13 h 30 - 16 h 00

JEUDI 08 h 30 - 12 h 00

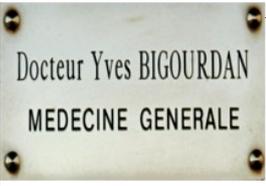
VENDREDI 08 h 30 - 12 h 00





# Tombeboeuf / Les services

## SERVICES MEDICAUX

			P : 16 vous propose la Télémédecine	
Dr Yves BIGOURDAN Médecin Généraliste 05 53 93 26 51 Lundi au mercredi 8h30 -11h 30 /17h-19h	Dr Stella DALE Médecin Généraliste 05 53 93 26 51 Jeudi au samedi soir	Pharmacie de Guyenne Aline MONNEREAU Tel : 05 53 88 83 04 Lu à vend : 9 h - 12 h 15 /14 h - 19 h Samedi : 9 h - 12 h 15/ 14 h - 18 h		Kinésithérapeute Philippe CAPDEVIOLE Tel : 05 53 88 85 28 Mardi et jeudi après-midi
				
Infirmier / Soins à domicile Stéphane JANRAY tel : 06 43 08 23 62	Infirmière / Soins à domicile Sinda AYALOO Tel : 06 78 54 79 64	Taxi-transport malade assis toutes distances 7J/7 abptaxis47@gmail.com Stationnement/Marmande/Verteuil		

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche



## LA POSTE

lundi au vendredi 09 h à 12 h

Levée du courrier (lundi à vendredi) à 12 h - le samedi 10 h

Important : désormais obligatoire de rédiger votre adresse complète sur vos lettres, colis : n°, rue, lieudit, code postal, ville, pour faciliter le travail de la poste, et éviter des erreurs !!



LA POSTE

ECOLE maternelle et primaire Tél : 05 53 88 83 34

Directrice : Mme VINCENT Frédérique

ASSISTANTES MATERNELLES :

Mme GERAUD Julie tel 06 42 17 97 79 – Mme MERCADIE Aurélie

R.A.M.P.E. - Castelmoron Tel : 05 53 84 78 65

Chrystel TERES, animatrice vous communiquera la liste des assistantes maternelles ou ram@cclt.fr

CENTRE DE LOISIRS MONCLAR : 05 53 41 45 24

Accueille les enfants jusqu'à 16 ans, les mercredis et les vacances scolaires  
site internet : [centreloisirs-lotetolzac.jimdo.com](http://centreloisirs-lotetolzac.jimdo.com)



## DIACRES

- M. René STUYK tel. 06 71 34 45 94
- Pastorale des funérailles : M. Jean-Pierre PUIÛTTA tel . 05 53 88 83 85

Nouveau en 2020

# ACTUALITES / CHANGEMENTS



La pharmacie de Guyenne à Tombeboeuf, tel 05 53 88 83 04 vous propose un nouveau service, la télémedecine, Pourquoi ?

La télémedecine a toute sa place, en complément des consultations classiques. Rapide, efficace, elle met en relation un



patient et un médecin ou un spécialiste, permettant de surveiller votre état de santé, prescrire des médicaments, etc....

Principal avantage : ne pas avoir à se déplacer

Dans un espace confidentiel, ce système séduit toutes les générations, facilite la rapidité d'accès à une consultation médicale, en moins de 15 mn, 6j/7j, accessible à tous et remboursée par la Sécurité sociale

- Pour un généraliste du lundi au samedi après-midi .....sans délai d'attente
- Pour un spécialiste voir les horaires affichés à la pharmacie : ils changent chaque semaine



Il est dans le métier depuis 35 ans, a travaillé dans un restaurant italien, et en Espagne, sans oublier la Martinique. Le **sympathique Christian BERTRAND restaurateur**, ouvre son **restaurant du lac**, à Tombeboeuf, le 03 septembre. La salle est souvent comble ! Mais, depuis le confinement, il vous concocte des menus à emporter, le midi sur commande. Tel : 06 19 74 18 86

- Le WE, pour 10 € - choucroute, cassoulet, poule au pot, couscous,.... Et, pour les fêtes :
- Menu de Noël 34 € : mises en bouche, foie gras + saumon gravlax, (fait maison), coquille st Jacques, caille farcie au foie gras maison et poires ou suprême de pintade et morilles, marrons, pommes grenaille, dessert de Noël (+ vin offert, si 2 menus achetés)
- Menu de St Sylvestre 46 € : mises en bouche, plateau de fruits de mer, chapon aux pruneaux, mille feuille aux morilles, création gourmande (+ vin offert, si 2 menus achetés).

## Bonne nouvelle pour 2021

Un nouveau Docteur **Stella Dale** s'installe à Tombeboeuf, pour améliorer l'accès à la santé et succéder au Dr Yves Bigourdan.

A ce jour, les consultations

Dr Yves Bigourdan	Dr Stella Dale
Lundi au mercredi	Jeudi au samedi soir

Dès, le 01.04.2021, c'est le Dr Stella Dale qui sera à votre écoute et, vous recevra **tous les jours, sur RV**, ou pourra se déplacer. Elle assurera aussi les permanences de garde. Tel : 05 53 93 26 51



## GARAGE MC auto 47 Marc CHATAIN



### Heures d'ouverture garage

**Lundi au Vendredi** 8 h 00 - 12 h 00  
14 h 00 - 18 h 00  
**Samedi** 8 h 00 - 12 h 00

portable : 06 69 33 78 18

portable : 06 63 57 48 70

## ACTUALITES / CHANGEMENTS



### Bien complices ces trois secrétaires !

**Martine et Thierry CAVARZAN** nous quittent après 31 ans de service auprès des tombebeuvois et vous présentent **Mme Emilia MILLOT** et **M Jean Baptiste PIC boulanger** depuis 16 ans. **Ils ont gardé les 2 employés.** Mr arrive de Penne d'Agenais, Mme de Monségur (Gironde) Nous leur souhaitons la bienvenue ! **Pour les fêtes, ils vous préparent entr'autres des bûches** – crème au beurre café/chocolat 27 cm -13 € ou pâtissière café/chocolat/praliné/vanille 27cm-13 € ou mousse framboise 27 cm-14 € ou Cyrano crème pâtissière poire ou pêche décor meringue 27 cm-14 €, et ... la **galette des rois** !

**Ouvert du mardi au samedi 7 h -12 h 30 /16 h-19 h30**

**Dimanche 7 h –12 h 30**

**A droite, Françoise Fresnay** a travaillé d'abord à l'école de Tombeboeuf de 1993 à 1999, et ensuite devient **secrétaire de mairie pendant 21 ans** et nous quitte pour une retraite bien méritée.

C'est,

**Isabelle Martin (au centre)** qui la remplacera, elle est aussi secrétaire de mairie à Montastruc.

**À gauche, Sylvie Pujols est gestionnaire** à la mairie de Tombeboeuf.

Un **grand merci** à Françoise pour ses loyaux services, sa générosité, sa gentillesse envers la population et les associations.

**Pat' è My tel : 05 53 88 82 47 patemy47@orange.fr**



## Le Noël des Anciens



**Covid 19 oblige, cette année, pas de rassemblement** pour offrir les ballottins de chocolats, autour de morceaux de lyse et jus de pommes, **à nos Aînés de 75 ans et +.**

Charles Guffroy 1er Adjoint, Jean Claude Nardi Conseiller Municipal et le Maire Claude Moinet leur ont apporté les chocolats directement à domicile : une petite attention à l'approche des fêtes pour réchauffer les cœurs !

<p><b>Bourc Christian</b> 06.77.12.76.80 06.14.85.14.46</p>	<p><b>Traiteur – Christian GOURC</b> Tel : 06 77 12 76 80 Tel : 06 14 85 14 46</p>	<p><b>GARAGE DE VOTRE GARAGE MC AUTO 47 A TOMBEBOEUF</b></p>	<p><b>Marc CHATAIN</b> Tel. 06 69 33 78 18 Tel. 06 63 57 48 70</p>
	<p><b>Réception – BOISVERDUN</b> Tel : 06 63 04 68 92 Site : www.château-boisverdun.com</p>	<p><b>BOULANGERIE PATISserie</b></p>	<p><b>Boulangerie/Pâtisserie</b> Pat' è MY-patemy47@orange.fr Tel : 05 53 88 82 47</p>
	<p><b>Mécanique à domicile Thierry DELAUNAY</b> Tel : 06 79 68 50 43</p>		<p><b>Fransisco Sa Maçonnerie Paulo DE SA</b> Tel : 06 26 83 34 96</p>
<p><b>VICE VERSA COIFFEUR STYLISTE VISAGISTE</b></p>	<p><b>VICE VERSA - Salon de coiffure Anissa</b> Tel : 05 53 64 22 40</p>		<p>Golf de Barthe - Samantha <b>ROBINSON</b> Tel : 05 53 88 83 31 Site : robinsonsamantha@gmail.com</p>
<p><b>AGRIMECA</b></p>	<p><b>AGRIMECA – Machines Agricoles Thierry GERAUD</b> Tel : 05 53 79 77 45</p>		<p><b>Vente à la ferme – Sabine GROSSIA</b> Tel : 06 31 28 24 18 sabinegrossia@gmail.com</p>
	<p><b>Chauf/Elect/Clim/Sanit/Solaire... Alain LARMINIER</b> Tel : 05 53 88 84 24 Alain.larminier@wanadoo.fr</p>	<p><b>MULTI-SERVICES</b></p>	<p>ALLO SERVICES 47- Rénovation Ha- bitation - <b>Julien LABASTE -</b> Tel : 05 53 64 50 78 Port : 06 76 71 38 05</p>
	<p><b>Tabac/Presse/Jeux... Pascale MISPOULET</b> Tel : 05 53 88 88 70</p>	<p><b>PIZZA VÉRO</b> 06.76.64.83.76</p>	<p><b>PIZZA Véro</b> Le jeudi soir à partir de 18h Tel : 07 86 41 28 21</p>
<p><b>ALIMENTATION GÉNÉRALE</b></p>	<p><b>Alimentation Générale Marie-Laure &amp; Stéphane PRADOUX</b> Tel : 05 53 88 83 24 Mls.pradoux@orange.fr</p>		<p><b>Electricité Générale Alain REBEYREN</b> Tel/fax : 05 53 88 91 88 Port : 06 08 47 15 15</p>
	<p><b>Maçonnerie Générale TRADIREV</b> Tel : 05 53 88 92 21 Port : 06 13 42 11 02</p>	<p><b>SERVICES DIVERS</b></p>	<p><b>Services Divers Stéphane PRADOUX</b> Tel : 05 53 88 83 24 Port : 06 95 67 93 88</p>
	<p><b>PASCAL</b> Tel : 05 53 88 47 07 Préparation spécialités volailles <b>Ouvert vendredi 8 h 30 – 10 h</b> <b>Vous pouvez commander le</b> <b>mardi 6 h - 12 h</b> <b>mercredi + Jeudi 6 h - 17 h</b></p>	<p><b>Bois et Tradition</b> Alexandre Devichi Alexandre</p>	<p><b>Alexandre Nobile DEVICHI</b> nd-bois.et.tradition@outlook.fr Charpente/Couverture/Zinguerie tel : 06 29 50 30 81</p>
	<p><b>SARL Daniel SALLIOT</b> et ses enfants Pruneaux cuits à la ferme Tél : 06 87 98 55 47</p>		<p><b>Restaurant du lac</b> <b>Christian BERTRAND</b> Tel 05 53 64 02 42 / 06 19 74 18 86</p>

# Des remerciements



Le 3 juillet, au goûter de la fin de l'année scolaire, le Maire et ses Adjointes ont offert aux professeurs des écoles et au personnel communal un bouquet de fleurs en remerciements de leur travail accompli pendant le 1er confinement.

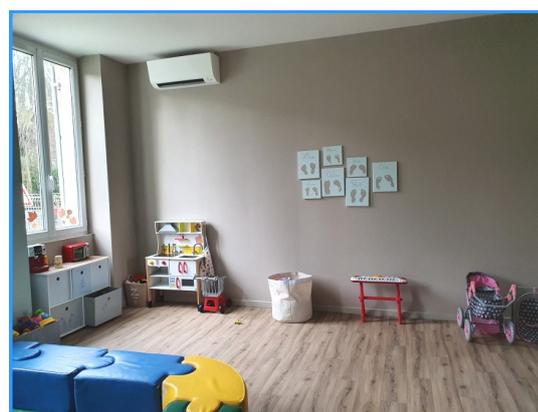


## La MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

La M.A.M. à petits pas : maison de 85 m2 composée en rez-de-chaussée d'une pièce de vie, d'une cuisine, d'un coin change et d'un toilette. A l'étage il y a 2 chambres. Cette superficie donne la capacité d'accueillir **8 enfants simultanément et de 2 assistantes maternelles.**



Cette année, une nouvelle assistante maternelle, **Aurélie MERCADIÉ** agréée, elle aussi, pour l'accueil de 4 enfants a rejoint **Julie GE-RAUD** en octobre 2020.



A ce jour la MAM **affiche complet** jusqu'en septembre 2021 et nous en sommes ravies.. Avec enthousiasme, dynamisme et avec l'aide financière de la mairie, que nous remercions au passage, nous avons donné un coup de jeune à notre MAM : **changement du sol, du mobilier, refait les peintures.....**Une **clim réversible** a aussi été installée par la mairie pour le confort des enfants. Nous accueillons **chaleureusement** et avec beaucoup de **bienveillance** vos enfants.

**Aurélie et Julie vous souhaitent une très belle année 2021 !**

## Les pruneaux cuits à la ferme

**Pruniculteur depuis 1980**, sur une surface de 14 hectares sur la commune de Villebramar en Lot-et-Garonne, je décide aujourd'hui avec mes enfants, Christelle et Sébastien, d'arrêter de commercialiser notre production par le système industriel pour retourner à **une production familiale et artisanale alliant** non seulement **la qualité visuelle**, qui a son importance, mais aussi **la véritable qualité gustative tout comme autrefois**. Notre entreprise fête ses 2 ans, elle a élargi sa gamme **avec le délice de Mirabelles, du grand parc**, cuites à la ferme et **sa purée de pruneaux, toute la gamme est 100%**.



SARL Daniel Salliot et ses enfants 120 route du Lac/le Grand parc 47380 Tombeboeuf

Tél : 06 87 98 55 47- Mail dsalliot47@orange.fr



### Le vrai far aux pruneaux (extrait de leur livre de recettes)

Mélanger 250 g de sucre et 250 g de farine et une pincée de sel.

Faire un trou et casser 6 œufs. Travailler et ajouter 1 litre de lait petit à petit.

Mettre cette préparation dans un moule beurré, incorporer 15 pruneaux (dénoyautés de préférence).

Mettre au four doux Th 5 pendant une heure.

NOUVEAU DANS VOTRE

TABAC PRESSE

Chez PASCALE à

TOMBEBOEUF

- POINT RELAIS MONDIAL RELAY
- COLLECTE DE VOS CAPSULES DE CAFE NESPRESSO
- PAIEMENT DE PROXIMITE

**Destruction de nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques.**

**Jérôme BELLEAUD**

Secteur  
Vallée du Dropt dans  
un rayon de 30 kms



☎ **07 682 682 13**  
jerome.frelons@orange.fr

**Destruction de nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques**

Jean-Jacques **BERNARDI** - l'allée- FONGRAVE

tel : 05 53 01 24 51 ou 06 78 20 90 34

# Les Associations qui animent Tombeboeuf



Le Président : Henri MAROSTICA  
Tel : 06 87 38 73 61



La Présidente : Melody GUENEE  
Tel : 07 70 49 31 22



Société de chasse

le Président : Bernard MISPOULET  
Tel : 06 84 50 59 01



Anciens  
Combattants

Le Président : Claude TONON  
Tel : 05 53 88 83 94



Club Tomtourville

La Présidente : Irène MOINET  
Tel : 05 53 88 04 91



Société de Pêche

Le Président : Jean MELLA  
Tel : 05 53 88 82 98



Gymnastique

La Présidente: Adélaïde DAROT  
Tel : 06 76 81 90 72



Amicale des Pa-  
rents d'Elèves

Le Président : Jérôme SERRES  
Tel : 05 53 71 90 37

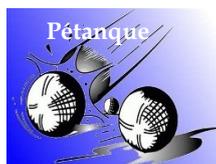


La Présidente : Marie-Line  
BADEROT  
Tel secrétaire : 05 53 83 31 91



Styldancercenter

Le Professeur : Gabriel RIO  
Tel : 06 33 73 43 46



La Présidente : Carole PINEL  
Tel : 06 70 09 82 42



Belote

La Présidente : Carole PINEL  
Tel : 06 70 09 82 42



Association Sportive

Le Président : Bruce Rea-Palmer  
Tél : 05 53 66 17 29

**Tombeboeuf et son site internet : [www.tombeboeuf.fr](http://www.tombeboeuf.fr)**

**Toutes les associations peuvent utiliser le site pour relayer leurs manifestations en adressant leurs textes et photos par .....mail....mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr**



# Amicale des Parents d'Elèves

Président : Jérôme SERRES - Tel : 05 53 71 90 37

Cette année 2020, fut pour chacun d'entre nous, **une année bien différente et spéciale**. Notre association n'y a pas échappé non plus. Aucune manifestation n'a été organisée en 2020 dus soit au premier ou deuxième confinement, soit par rapport au protocole sanitaire qui était trop difficile à mettre en place (pour réaliser la fête du village notamment). Les enfants cette année ne sont pas partis en voyage scolaire. Mais nous n'avons pas oublié les enfants pour Halloween où nous avons offert un goûter avec des bonbons, la veille des vacances de la Toussaint (**les enfants ont collationné dans leur classe respective**). **Pour Noël, l'APE a payé la moitié du spectacle offert aux enfants.**



Spectacle de Noël - Salle des Fêtes-- 18.12.2020



Et, cette année **le Père Noël est venu directement à l'école offrir un petit cadeau aux enfants** avec lequel ils travailleront en classe. Aujourd'hui, notre école compte **65 élèves** de la toute petite maternelle au CM2.

Je tiens à **remercier les aînés ruraux** qui, malgré les conditions difficiles et le manque de manifestations, nous ont quand même fait un don, comme tous les ans.

**Pour 2021, nous espérons pouvoir organiser les manifestations que nous faisons tous les ans :**

- le carnaval,
- la fête se déroulerait, les 21 et 22 août 2021.

Je vous souhaite pour 2021 une très bonne année, une bonne santé et en espérant, pour le bien être de tout le monde, que nous pourrons retrouver notre vie d'avant le virus !

Prenez soin de vous et de votre famille

Jérôme SERRES



# Gymnastique

Président : Adélaïde DAROT - Tel : 05 53 88 25 52

Les cours de gymnastique sont **toujours assurés** :

- le mardi de 14 h 30 à 15 h 30
- le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Les séances sont très variées et dynamiques : **step, renforcement musculaire, cardio, abdominaux, fessiers et ballon...** L'activité s'est déroulée jusqu'au mois de Mars normalement, puis nous avons été obligés d'arrêter les cours, comme tous les clubs sportifs, à **cause du coronavirus** pendant les 2 mois du confinement.



Nous avons **repris** les cours en **juin et en juillet** et, nous avons rejoint l'**association de Labretonie**.

Pour la saison **2020-2021**, un **partenariat** entre le club de **gym de Tombeboeuf et Labretonie** permet à nos adhérentes d'accéder au cours, à **Labretonie le mardi, de 20 h à 21 h**, pour une participation modique, n'hésitez pas à nous en parler. **Vous pouvez nous rejoindre même en cours d'année.** Vous avez la possibilité de découvrir notre activité, les **2 premières séances sont gratuites...** et si vous le souhaitez, vous pouvez même participer **aux 2 cours hebdomadaires**, qui sait..... Lancez - vous, les cours sont accessibles à toutes et tous... Si ce n'est pas possible pour vous, **parlez-en dans votre entourage.**



L'association présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 à toutes ses adhérentes et à tous les lecteurs.

Voici la composition du bureau :	Présidente	Adélaïde DAROT	06.76.81.90.72
	Secrétaire	Myriam Michelin	05.53.88.84.29
	Trésorière	Françoise Grossia	05.53.88.88.88



# Pétanque et Belote

Présidente : Carole PINEL - Tel : 09 54 13 54



«**Année compliquée** comme pour toutes les associations, voire toutes les personnes à **cause du Covid 19** » Nous avons été obligés de **stopper notre activité** pendant le premier et le deuxième confinement et à cause du **protocole**, nous n'avons pu **reprendre que la pétanque.**

On espère **vous revoir** pour l'année **2021** dans de meilleures conditions que cette année 2020.

L'**équipe APBT** se joint à moi pour vous souhaiter de **bonnes fêtes de fin d'année**, qu'elles soient meilleures que l'année précédente.  
Amicalement à tous,



Carole Pinel : Présidente (à droite)  
Elodie Lami : Trésorière (à gauche)





# Société de Chasse

Président : Bernard Mispoulet - Tel : 06 84 50 59 01

L'année de chasse 2020 a été perturbée suite au contexte de Covid 19, nous n'avons pas pu réaliser nos différentes manifestations. En effet, **seul le loto de début janvier a eu lieu**, notre repas annuel a été annulé, privant ainsi l'association de rentrées de fonds. Fonds permettant d'effectuer des lâchers de faisans notamment.

Nous comptons toujours une **quarantaine de permis délivrés**. Nous n'avons pas fait de comptage de gibiers cette année.



Attention chasse

Lors du 1<sup>er</sup> confinement, la chasse était fermée, au départ les battues aux sangliers et renards étaient interdites puis autorisées **par groupe de 20 chasseurs maximum par lieutenant de louveterie**.

En octobre, les vols de **palombes** ont défilé **par centaines** sur le secteur, nous avons été autorisés à chasser ce nuisible contrairement à certains départements voisins. La saison de la palombe a vraiment été bonne, les vols migratoires de pigeons ramiers ont été nombreux.

Le 2<sup>e</sup> confinement est intervenu en plein cœur de la saison de chasse qui s'étend traditionnellement de septembre à mars. Nous avons été autorisés à chasser. Plus d'un tiers des prélèvements de grands gibiers sont effectués en France au mois de Novembre. Environ 500 000 sangliers, par exemple, doivent être prélevés en fin d'année, la fermeture générale aurait causé de nombreux dégâts dans les champs, cultures au Printemps, des risques d'accidents sur les routes. En outre c'est aussi la biodiversité qui peut en pâtir. Il y a des espèces susceptibles d'en affecter d'autres si elles prolifèrent. Autre argument : éviter une explosion des coûts liés aux dégâts causés par le gros gibier (chevreuils, sangliers), indemnisations versées aux agriculteurs par la fédération des chasseurs.



Départ battue aux sangliers



Palombes

**Nous remercions les propriétaires non chasseurs pour nous laisser leurs droits de chasse.**

**Remerciements** également à tous nos **membres actifs**, les **membres du bureau** et **René Corradini** qui pèle le gibier à chaque battue. Je ne sais pas si le repas d'Avril aura lieu vu le contexte.

**Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021**

**Bernard MISPOULET**



Coco pelant le sanglier !





# Sapeurs Pompiers CIS de Tombeboeuf

Chef de Centre : Adjudant Damien GROSSIA - tel : 06 76 33 72 03

Nous sommes **intervenus sur les 10 communes** de notre secteur qui sont :

Tombeboeuf, Tourtrès, Verteuil d'agenais, Labretonie, Laperche, Coulx, St Barthélémy d'agenais, Montastruc, Monbahus, Villebramar.

**Les centres voisins** Miramont, Monclar, Cancon et Tonneins assurent une partie des départs sur certaines communes et viennent aussi en soutien lorsque nous sommes en opérationnel.

Nous connaissons une stabilité du **nombre d'interventions soit .....150 départs par an.**

**Nous recherchons toujours de nouveaux sapeurs pompiers** pour nous permettre d'assurer ce service public qui est le nôtre auprès de nos concitoyens.



Nous vous  
souhaitons une  
excellente année  
2021  
Le chef de centre  
Damien GROSSIA



# Amicale des Sapeurs Pompiers

Présidente : Mélody GUENEE - Tel : 07 70 49 31 22

L'année 2020, **une année atypique...**

L'**amicale** des sapeurs pompiers est **restée au contact de leurs membres et de leurs familles** pour les épauler face à la situation sanitaire exceptionnelle que connaît notre pays.

Cette crise nous a obligés à **reporter la traditionnelle tournée des calendriers**, vous nous verrez donc en **début d'année pour la distribution**. Nous vous remercions de l'accueil que vous nous réservez.



Nous vous souhaitons une très bonne année et une bonne santé pour 2021

La Présidente, Mélody GUENEE

# Les Archers de Tombeboeuf

Président : Henri Marostica - Tel : 06 87 38 73 61

## 2019 - 2020 UNE ANNEE VRAIMENT PARTICULIERE

La saison sportive écoulée aura été particulière à bien des égards pour l'association. La pandémie Covid 19 est passée par là, elle est d'ailleurs toujours présente, avec des conséquences encore difficiles à évaluer.

### Animations :

La plupart des animations ont été annulées que ce soient par la Communauté de communes Lot et Tolzac sur le territoire, ou sur Galapian et Saint Salvy pour le compte du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique des coteaux de Galapian - Saint Salvy Fréгимont). Que ce soient pour les grandes vacances ou les vacances de toussaint.

### Effectif :

Il était en légère augmentation avec **un effectif de plus deux** par rapport à la saison précédente. A noter que nous accueillons des « chasseurs à l'arc ». Discipline qui prend de plus en plus d'ampleur au sein des chasseurs qui après avoir obtenu leur attestation de chasse à l'arc rejoignent l'association pour se perfectionner dans la pratique du tir à l'arc.

### Finances :

Le solde de la saison est légèrement positif. Il nous permettra entre autre de compléter le financement de la mousse pour les cibles de la salle des sports.

### Ciblerie :

Nous avons l'année dernière allégé de moitié les cibles mobiles. Surprise lors de la rentrée, les fortes chaleurs de l'été aidant, elles se sont, malgré l'allègement et les changements des roues, plantées dans le sol de la salle des sports. Avec l'aide de la municipalité, nous remplacerons en totalité la paille par de la mousse dès que le confinement nous le permettra.

### Résultats sportifs :

La saison 2019 - 2020 fut écourtée, seule la partie tir en salle, d'octobre à février, a pu se dérouler normalement, avec pour l'association des résultats encore jamais atteints depuis sa création en 1981.

En effet les membres de l'association sont montés **31 fois** sur les différents podiums de la région. Ils sont montés **seize fois** sur la plus haute marche, pris **sept fois la deuxième place** et **huit fois la troisième**.

Avec **en conclusion** au championnat départemental le titre pour **Nino Marcomini** (poussins) **Clara Leborgne** (Minime), **Clément Mauron** (Sénior 1 arc à poulies) **et Henri Marostica** (sénior 3). Une médaille de bronze pour **Pierre Javière - Doumax** (Minime), une quatrième place pour **Kiliann Leborgne** (Cadet) et **Régis Biscaro** (sénior 3 arc à poulies).



Championnat tir en salle

### Projets 2021 :

Salle : terminer l'aménagement des cibles mobiles. Aménager le terrain extérieur : avec la récupération des pailles suite à la modification des cibles de la salle ; création de cibles fixes.

Si les restrictions sanitaires sont levées nous envisageons d'organiser une rencontre dans le cadre du **challenge espoir 47**

Adhésion :

Le matériel nécessaire à la pratique de l'activité est mis à disposition.

La cotisation à l'année est de :

- Jeunes de poussins à juniors : 80 euros.
- Adultes : 100 euros.

Bureau :

- Président : Henri Marostica 375 allée du Thos 47380 TOURTRES tel 05 53 87 38 73 61
- Secrétaire : Catherine Seibert La Tuilerie 47350 PUYMICLAN ;
- Trésorier : Régis Biscaro 275 chemin de Bordeneuve 47400 HAUTESVIGNES



Les Archers de Tombeboeuf vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2021



## Société de pêche

Président : Jean Mella

Depuis l'été 2020, le **lac du Lourbet** est géré par la **fédération départementale** (Agen). En ce moment, la pêche est autorisée si vous habitez dans un **rayon de 20 km**, et seulement **pendant 3 heures**, à condition de respecter la réglementation départementale.

La carte de pêche est supprimée, mais il faut pêcher avec un **permis départemental ou national** à télécharger sur internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr). Les cartes de pêche sont disponibles dès le 15 décembre 2020 (attention : la période de validité des cartes de pêche annuelle 2020 se termine le 31 décembre). La pêche sur la digue est interdite.



Pour **la saison 2021**, si l'on peut pêcher (suite au COVID 19), nous avertirons les **pêcheurs** pour **alimenter l'alevinage en truites**. **Merci de venir nombreux.**

Nous vous rappelons que le lac est **régulièrement surveillé** par les **gardes de pêche fédéraux**, et les **gardes de la protection de l'environnement**.



Sur le **lac de Gigan**, la pêche n'est **autorisée** que pour l'**entraînement**, à la **mouche fouettée** (ardillon écrasé). La remise à l'eau est obligatoire : pêche en no kill. Toute autre pêche est formellement interdite : **ce lac est sous surveillance**. Le permis de pêche est **obligatoire** ainsi que le **timbre halieutique**. Nous **remercions le propriétaire** de ce lac.

Le bureau et M. Mella vous souhaitent une bonne saison de pêche, ainsi qu'une bonne année 2021.



# Tennis Club

Présidente : Marie-Line BADEROT

L'assemblée générale du TCT s'est tenue le dimanche 20 septembre 2020 après convocation du président envoyée en présence de 31 licenciés adultes sur 75.

L'année a été particulièrement **bouleversée par la crise sanitaire** ; nous avons dû à notre grand regret **annuler notre manifestation phare**, le tournoi du club qui a lieu au mois de mai. **Cette manifestation est importante** tant pour le club que pour les habitants du territoire qui sont nombreux à partager ces moments conviviaux.

L'annulation du tournoi **entraîne une perte financière** importante pour le club qui **finance l'école de tennis permettant la gratuité des cours pour les enfants de Tombeboeuf et des communes proches**. Cette année **26 enfants ont pu bénéficier des cours dispensés** par Rémi Thévenet. Les coupes de Guyenne, les championnats jeunes ont eux aussi été **annulés**



## Animation :

Une journée des **associations** a eu lieu en **octobre sur le site du golf**, une belle journée de **rencontres** très appréciée par les participants. Lionel Caunègre remercie Samantha Robinson, propriétaire du golf, pour son accueil.

Cette journée sera **renouvelée** dans le courant de **cette année** sportive si les conditions sanitaires le permettent.

## Les travaux

Concernant les **travaux extérieurs**, la mairie est remerciée pour la pose du **grillage du court du haut**. Au mois d'octobre, une **porte d'accès sera installée**. Les **ampoules du court du bas** seront changées en décembre avec l'aide de la mairie qui loue une nacelle au moment de Noël. **Seuls les championnats d'hiver ont eu lieu**

**Trois nouveaux membres** ont intégré le conseil d'administration : Céline de La Cruz, Samantha Robinson et Stéphane Fédrigo



Lors du Conseil d'administration **Lionel Caunègre démissionne de son poste** de président du tennis club ; il est chaleureusement **remercié pour le travail** qu'il a accompli au cours de son mandat. **Marie Line Baderot est élue présidente**.

Pour tous renseignements: secrétariat du club au 05-53-83-31-91 ou au 06-75-62-38-12.

Tous les membres du Tennis Club de Tombeboeuf vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021 et vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

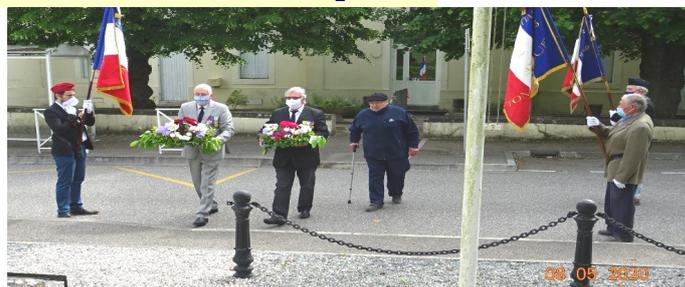
La Présidente Marie-Line BADEROT



# Union Fédérale des Anciens Combattants

Président : Claude TONON - Tel : 05 53 88 83 94

## La cérémonie du 8 Mai 2020 inhabituelle, fermée au public



Habituellement suivie par les tombeboeuvois y compris les écoliers, la cérémonie du 8-Mai s'est déroulée cette année en comité restreint, à l'image de la crise sanitaire. Une gerbe du souvenir du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de la seconde Guerre mondiale, en 1945, a été déposée au monument aux morts, accompagnée de 3 porte-drapeaux.



**Cérémonie du 11 novembre 2020** destinée à commémorer la signature de l'Armistice de 1918 : malgré un soleil généreux, la cérémonie manquait de chaleur humaine. **Confinement oblige**, la cérémonie est limitée à 6 personnes.



Le Maire Claude MOINET a cité les 20 militaires français morts pour la France en 2020, un hommage leur a été rendu. Pour clôturer la cérémonie les six présents ont entonné la marseillaise.



M. Claude TONON, Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres a lu la lettre de M PICHON Président de l'UFAC, en pensée avec nous.

Les adhérents de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres s'associent au Président Claude TONON pour vous souhaiter une **bonne santé et une bonne année 2021**.



Le club de **Tomtourville** couvre 3 communes. Il tire son nom des premières lettres des 3 villages :

**Tom** (Tombeboeuf)

**Tour** (Tourtrès)

**Ville** (Villebramar)

Le club avec ses **141 adhérents** est une des 9 000 associations que compte « Générations Mouvement » le 1er réseau associatif de seniors en France, reconnu d'utilité publique. Sur l'ensemble de la France, 84 fédérations départementales accueillent 600 000 personnes. «Générations Mouvement» 47 compte près de 15 000 adhérents.

**Le club de Tomtourville propose de très nombreuses activités à ses adhérents**

### 09 décembre 2019 le festival des lanternes à GAILLAC (Tarn)

Le plus grand événement culturel chinois présenté en France : balade libre au cœur des **lanternes** et découverte **de 1 500 sculptures monumentales habillées de soie**, du marché de Sichuan et de l'art des artisans chinois (broderie, peinture, miniature...) Flânerie sur le marché de Noël traditionnel avec ses créateurs locaux et gourmandises.



### 18 février 2020 : les folies fermières à Mazies -Garrigues- dans le Tarn



**David Caumette**, ci joint en **photo**, propriétaire, et **agriculteur** pas tout à fait comme les autres ! se présente à tous les convives : **dernier éleveur bovin** et pour ne pas disparaître à son tour ouvre « **les folies fermières** » en 2015, le **1er cabaret fermier de France** !

Le repas, avec les **produits locaux** est servi par les producteurs eux-mêmes. Le spectacle est dans l'assiette, mais aussi sur scène avec des artistes locaux pour une **revue de cabaret, chants, magie...** Pour terminer ouverture de son magasin avec **vente directe de viande et charcuterie** (succès assuré). Sommes repartis enchantés d'avoir connu ce lieu unique : une **startup agricole dynamique**



### 05 mars 2020 : après midi agréable repas suivi du petit loto ..... 90 à table

Toujours avec un succès pour cet événement attendu, tant pour la qualité du repas du restaurateur Ajas, pour ensuite jouer au loto !



- Et le 14 mars, suite au Covid 19, nous fûmes dans l'obligation d'annuler nos activités, manifestations et sorties pour ne pas exposer nos adhérents à l'épidémie : solution la plus raisonnable pour tous.

- Le 9 octobre, suite au déconfinement, nous avons commencé des séances de vitalité (nutrition, équilibre, bien dans sa tête, etc.....) organisées par l'ASEPT Périgord (association santé éducation prévention sur le territoire) : 6 séances gratuites pour tous, non seulement pour le club, avec masque pour chacune, et gestes barrières respectés.



- Malheureusement, le 30 octobre, le 2<sup>e</sup> confinement nous a obligés à suspendre les 3 dernières séances !

- Sans activité depuis mars, le 29 septembre, le C.A. et le bureau ont tenu à fêter les 3 anniversaires de mariage (en comité restreint et gestes barrières respectés) autour de la délicieuse forêt noire de la boulangerie-pâtisserie Cavarzan de Tombeboeuf, et pétillant de pommes. Fleurs et bouteilles de vin furent offertes à : M et Mme Guillot noces de diamant, - M et Mme Chagny noces d'or, M et Mme Costacurta noces d'or.

- Généralement, on clôture l'année avec l'assemblée générale, mais en raison de la crise sanitaire, elle aura lieu ultérieurement ! Et, nous espérons reprendre en 2021 : les petits lotos 1er jeudi/mois et belote 3<sup>e</sup> lundi/mois

Le Bureau et le Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne année 2021, mais surtout une bonne santé !  
La Présidente Irène Moinet

## Les Animations au château de Boisverdun

Chères Tombeboeuvoises, Chers Tombeboeuvois,

L'année 2020 se termine enfin et nous gardons espoir que l'année 2021 soit meilleure ! Nous avons pu avoir quelques mariages, et avons des reports pour l'année prochaine. Vous n'aurez pas de photos de notre concert ni de notre vide grenier ayant été obligé de les annuler.

Nous avons deux projets pour 2021 si la pandémie nous le permet. Le CDT du Lot et Garonne et de la Dordogne se sont unis à l'initiative de ce dernier et sur notre demande, pour organiser sur une période de trois semaines un événement ouvert au public s'intitulant "Châteaux en fête". Il se déroulera du 10 avril au 5 mai 2021

Plus de 80 châteaux y participeront, avec différentes activités. Les familles sont les bienvenues, ainsi que les personnes jeunes et moins jeunes.. D'autre part, nous souhaiterions mettre en place un vide grenier mensuel dès que cela sera possible !

Nous vous souhaitons à tous une excellente fin d'année et vous envoyons tous nos meilleurs vœux pour 2021 !

Florence de Richemont

Boisverdun Réception

Location de salles pour événements exceptionnels

tel

mail

Site

Adresse

05 53 88 88 90 / 06 63 04 68 92

chateauboisverdun@gmail.com

http://chateau-boisverdun.com/

Boisverdun, 47380, Tombeboeuf





Au tout début **du confinement** on a pris la décision difficile de continuer **d'améliorer le golf de Barthe**. Par exemple, on a utilisé ce temps pour faire le carottage sur les greens, améliorer les fairways et les départs et faire du travail sur le drainage. En plus, on a créé les **zones sauvages** pour attirer plus de **biodiversité**. La conséquence presque immédiate fut les remarques et les félicitations des voisins et des joueurs locaux nous disant que le **parcours n'avait jamais été aussi beau**. Notre principe de base était d'attirer **un public local** aussi bien **qu'anglophone** et après 2 ans les résultats sont là :



Plusieurs aménagements et achats d'équipement nous ont permis d'améliorer encore plus notre parcours. La **composition de notre équipe** a toujours eu une grande **importance pour nous**. Avec l'arrivée de Nicolas Marsal le pro, originaire de Castillonès et de Joël Zanni de Gontaud aux côtés de Nicolas Grossia de Tombeboeuf, **notre équipe se sent prêt à exécuter** notre vision d'origine pour le golf de Barthe.

- Début 86 membres 20 % Français, 80 % international
- Maintenant 165 membres 60 % Français 40 % international

Plusieurs aménagements et achats d'équipement nous ont permis d'améliorer encore plus notre parcours. La **composition de notre équipe** a toujours eu une grande **importance**



## Championnat du Club dimanche 19 juillet

Ce fut **une grande réussite**, **55 joueurs** ont participé malgré la chaleur et les restrictions COVID. Il y avait une **ambiance très conviviale** et le repas de "**AXOA**" fait à partir de **produits locaux** : merci à **Marc Desmarty et Zigue, Boucherie Delpech Monclar, Boulangerie à Tombeboeuf, légumes de Laurent Berthoumieux**, aussi joueur et le **vin de Château de Laulan à Duras** qui a sponsorisé la remise de prix. Un **grand merci à Nicolas Marsal et l'association sportive**. Le golf vous accueille toute l'année sur le parcours et le club-house.

"**Tout le monde est le Bienvenu au Golf de Barthe** et nous aimerions que celui-ci soit perçu comme un lieu où non seulement on joue au golf,



mais aussi **comme un lieu de rencontre**, où l'on peut prendre **un verre, manger un morceau et profiter de l'ambiance accueillante** ainsi que du cadre époustouflant."

**Samantha Robinson**





# CPIE 47: UN ENGAGEMENT CONCRET POUR L'ENVIRONNEMENT

## ANIMATIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Durant l'année, le CPIE organise des sorties nature ainsi que de nombreux comptages participatifs sur le site naturel du Moulin de la Ville. L'occasion de faire découvrir au public les protocoles faunes, flores et les suivis scientifiques des espèces présentes sur le territoire (amphibiens, oiseaux, papillons, insectes, chauve souris...). Avec comme nouveauté cette année "la Nuit des Dragons", initiée en octobre par l'Union Nationale des CPIE.



## ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Le CPIE aborde chaque année des sujets d'actualité, comme les zones humides. Une sortie découverte sur "la vie de la mare" a été proposée en février, lors de la journée qui leur est consacrée. Autre rendez vous important : les "48h nature", un événement organisée par la région Nouvelle Aquitaine en septembre.



Le CPIE et les différentes structures locales se sont retrouvés pour un temps d'échanges et de dialogue très enrichissant. Des visions communes et des projets ont été partagés. Dans le même temps avait lieu dans l'après-midi un atelier de plissage ouvert au public.

## LE CHÊNE DE TOMBEBOEUF, UN ARBRE REMARQUABLE ET REMARQUÉ



Le CPIE a porté la candidature du Chêne de Tombeboeuf au concours de "l'Arbre de l'Année". La forte mobilisation de tous et l'enthousiasme de chacun (habitants, élus, associations, collectivités, entreprises...) ont permis de recueillir près de 7000 voix et d'obtenir le prestigieux "Prix du Jury", composé de professionnels et de journalistes. L'occasion de mettre en valeur la commune, de remercier publiquement l'ensemble des soutiens et tout particulièrement Mr Monchany, le propriétaire de cet arbre majestueux, pour son accueil chaleureux et sa bienveillance.

Les journaux télévisés de TF1, de France 2 et de France 3 ont été accueillis sur place par l'équipe du CPIE qui a également organisée des visites. En 2021 l'arbre sera également visible à nouveau sur France 5. Une équipe est venue cet été réaliser des images sous le chêne multiséculaire. Le Chêne de Tombeboeuf est labellisé Arbre Remarquable de France depuis 2003. Il figurait en bonne place dans un film documentaire de 1h30 diffusé dans le département et partout en France.



Au cours de l'été, les membres des deux Lions Club de Marmande ont remis à Claude Moinet, maire de Tombeboeuf, un ouvrage sur les arbres avec deux photos du chêne qui figure dans le livre. Une rencontre conviviale en présence du propriétaire, de la presse, d'élus, et de représentants du CPIE.

## ÉCHANGES ET PARTENARIATS LOCAUX

Le CPIE maintient des liens privilégiés avec les autres structures partenaires du territoire. Ainsi des échanges, réunions, et visites ont lieu régulièrement sur la commune et sur le site du Moulin de la Ville. Intégré depuis 2006 dans le réseau régional des sites naturels remarquables de la Région, ce site est également labellisé "Espace Naturel Sensible" par le département. Il est voué à devenir un lieu incontournable d'activités plus intenses de gestion et d'animation, en lien avec les différents acteurs et structures présentes sur la commune et plus largement sur la communauté de communes.

# LE CENTRE DE SOINS DE LA FAUNE SAUVAGE DE TONNEINS

**Dominique Michelin, novembre 2020**

A **Tonneins**, près du parc de Ferron, se trouve l'un des plus grands **centre de soins** de la **faune sauvage** de France, créé en 1980. Depuis le 20 juillet 2020, il est de nouveau **ouvert**, après trois ans de fermeture pour des raisons financières. Il est géré par une association de **bénévoles** qui emploie un **soigneur accrédité**.

Il joue un rôle important pour la sauvegarde de la biodiversité sauvage et auprès des citoyens qui recherchent une solution quand ils trouvent un **animal blessé ou abandonné**. Il est en quelque sorte l'équivalent du refuge de Caubeyres qui lui, accueille les animaux domestiques. Sinon, les autres centres sont trop loin de nous, à Toulouse, à Mont-de-Marsan ou Audenge, sur le bassin d'Arcachon.

Le centre ne recueille **que les animaux sauvages** et pas, par exemple, les pigeons semi-domestiques des villes et villages. Il peut éventuellement servir de lieu de transit pour des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) comme des **tortues**.

Les animaux soignés sont essentiellement des **oiseaux et des petits mammifères, hérissons et loutres** par exemple. En revanche, le centre n'accueille pas les grands mammifères comme les chevreuils et les sangliers.

Les animaux sont soignés pour être **relâchés dans le milieu naturel**. Ceux pour lesquels c'est impossible sont euthanasiés sauf s'il s'agit d'individus appartenant à des espèces menacées de disparition que l'on peut garder en captivité comme reproducteurs.

**Si vous trouvez un animal**, vous pouvez donc l'amener à Tonneins. **Attention cependant**, certains jeunes rapaces ou mammifères semblent abandonnés mais ce n'est pas toujours le cas. Les parents les surveillent à distance et viennent quand même les nourrir. S'ils ne sont pas en danger immédiat, il est préférable de ne pas les toucher et d'appeler le soigneur pour lui demander conseil.

**Si vous prenez un animal**, il est conseillé de le placer dans un carton laissé à l'abri de la lumière et du bruit avant de l'amener au centre et de ne pas lui donner à boire et à manger.

## **Centre de Soins de la Faune Sauvage de Tonneins**

**06 18 53 72 55**

Ouvert en semaine de 9 h à 12 h et de 14h à 18 h, le samedi et le dimanche de 9h à 12 h

Courriel : [\*\*soinsfaunesauvagetonneins@gmail.com\*\*](mailto:soinsfaunesauvagetonneins@gmail.com)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook de l'association CSFST

Une telle structure ne peut perdurer qu'avec des financements : région Nouvelle-Aquitaine, Département, Val de Garonne Agglomération, adhésions et dons des particuliers, mécénat. Peut-être que le conseil municipal de Tombeboeuf souhaitera participer lui aussi...



Agrément/Déclaration: SAP/300882024  
Délivré le 14/11/2017  
Par la DIRECCTE du Lot et Garonne

UNA autorisée pour les services personnes âgées  
et handicapées depuis le 11 mars 2008



Union Nationale de l'aide des soins et  
des services à domicile



Bonjour à tous,

Nous sommes **UNA MONCLAR**, une association agréée dont le cœur de métier est **l'aide à la personne pour un maintien à domicile ce que chacun de nous souhaite**.

Notre siège est à Monclar, 20 Place de La Mairie et 49 salariés font de leur mieux au quotidien pour vous donner satisfaction afin de répondre aux besoins que demandent le maintien à domicile, le handicap, la garde d'enfants de moins et de plus de 3 ans. Nous assurons un **portage de repas** et la téléassistance avec aide du Département ou éventuellement des caisses.

Notre secteur comprend **MONCLAR, TOMBEBOEUF, Ste LIVRADE** (où se trouve une antenne au 69 rue Nationale) et ses environs, une partie de **VILLENEUVE SUR LOT**.

Depuis le 8 Mars 2019, nous avons monté une équipe à **LAUZUN - CASTILLONNES**. Pour **LAUZUN - CASTILLONNES**, nous nous excusons tout particulièrement des changements de personnel un peu trop fréquents. Il faut dire que, lorsque nous avons pris ce secteur, aucune des anciennes salariées n'a voulu rester. Il a donc fallu constituer une équipe. Cela a été très difficile, nous commençons juste à en avoir une.

J'espère que vous partagerez nos difficultés et que vous viendrez vers nous si vous avez le moindre souci. Nous assurons une **permanence de 9 h à 12 h les mardis et samedis** à côté de la Salle des Aînés Ruraux. **Pendant la pandémie** la permanence n'est assurée que le **mardi**.

Cette année a été particulièrement difficile avec la COVID -19 mais nous avons fait en sorte que, depuis le début de la pandémie, tout notre personnel était équipé de matériel nécessaire afin de se protéger et de protéger les bénéficiaires auprès desquelles nous exigeons aussi la pose du masque. Si vous avez des renseignements à nous demander, nous sommes à votre entière disposition au **05.53.41.84.81** où du personnel qualifié vous répondra.

En attendant de vous rencontrer, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021 et essentiellement une bonne santé.

**La Présidente, Jeannette COSSERANT**

**UNA Monclar, 20, PLACE de la MAIRIE - 47380 MONCLAR D'AGENAIS [Tél. 05 53 41 84 81 - 09 60 44 73 48](tel:0553418481)**

## EFS (Etablissement français du sang)

Don de SANG = Don de VIE



En France, - **10 000 dons/JOUR** - sont nécessaires. Le pourcentage de dons est faible, la moyenne nationale est de 4 à 5 %. A **Miramont**, la collecte de janvier en octobre est de **291** poches de sang, mobilisons nous.

VENEZ NOUS REJOINDRE

Le Président, M. Emile ERBANI

tel. 06 30 24 29 74

### Conditions pour être donneurs de sang

- \* Avoir entre 18 et 70 ans
- \* Peser au moins 50 kg
- \* Être reconnu apte au don par le médecin de prélèvement
- \* Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (test fait sur le site en cas de 1er don)
- \* Ne pas avoir pris d'antibiotique 7 jours avant le don
- \* Attendre 14 jours après un épisode infectieux
- \* Attendre 7 jours après un soin dentaire (1 jour pour une carie)
- \* Attendre 4 mois après avoir été dans certains pays (surtout ceux touchés par le paludisme)

### Dates collecte

Salle Victor Hugo – Miramont

**Lundi 18 janvier**

**Lundi 15 mars**

**Lundi 26 juillet**

**Lundi 20 septembre**

**Lundi 22 novembre**

de

**8 h 30 à 12 h 30**

**Une collation importante vous sera offerte**

- **Ne pas être à jeun**
- **Bien s'hydrater la veille pour la dilatation des veines**

## Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents et Enfants (RAMPE) de la Communauté de communes Lot et Tolzac

Vous souhaitez devenir assistante maternelle ?

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Vous cherchez un lieu de socialisation pour votre enfant ?

Le **RAMPE est un service gratuit de la Communauté de communes**. La responsable vous accueille et vous propose un accompagnement individualisé et professionnel sur des questions concernant :

- la profession d'assistante maternelle,
- tous les modes de garde sur le territoire,
- les démarches liées à l'embauche d'une assistante maternelle

La responsable vous accueille également avec votre (vos) enfant(s) de 3 mois à 3 ans pour des activités d'éveil.

### DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Sur l'ensemble de la Communauté de communes Lot et Tolzac, la demande de mode de garde de jeunes enfants augmente, et le territoire manque d'assistantes maternelles agréées. Pour exercer la profession d'assistant (e) maternel (le), il faut obtenir un agrément. L'obtention de cet agrément ne nécessite pas d'être diplômé (e). L'animatrice du RAMPE se tient à votre disposition pour une information complète sur les démarches à mener.

#### A SAVOIR :

La CAF soutien l'installation de nouvelles assistantes maternelles dans les zones peu pourvues par ce mode de garde. Elle peut verser une prime à l'installation (sous conditions), de 300 €, majorée de 300 € si l'assistante maternelle exerce dans une commune dont le taux de couverture de garde des enfants de moins de trois ans, est inférieur à la moyenne départementale. La CAF et la MSA accordent également un prêt pour l'amélioration à l'habitat. Un montant de 10 000 € peut être accordé dans la limite de 80 % du montant des travaux (TVA comprise), sans intérêt et remboursable en 120 mensualités maximum. La nature des travaux doit avoir pour objectif d'améliorer l'accueil, la santé ou la sécurité des enfants accueillis et ainsi faciliter l'obtention, le renouvellement ou l'extension de l'agrément.

### PERMANENCES RAMPE

#### **1, Chemin des Caillabènes 47260 Castelmoron/Lot :**

**lundi** : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00; **mardi** : 13h30 - 18h00;  
**mercredi** : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00; **jeudi** : 13h30 - 18h00

#### **Tombeboeuf et Verteuil d'Agenais : sur rendez-vous**

Dans le cadre des activités d'éveil, le relais accueille les parents à la recherche d'un lieu d'éveil et d'épanouissement pour leur(s) jeune(s) enfant(s).

Les matinées d'éveil ont lieu :

- les mardis et jeudis matin à **Castelmoron/Lot** (locaux du RAMPE),
- le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à **Verteuil d'Agenais** (salle des fêtes),
- le 2<sup>ème</sup> lundi du mois à **Tombeboeuf** (salle des associations)

Les parents avec leur(s) enfant(s) sont les bienvenus. Le planning est disponible sur le site Internet de la Communauté de communes [www.lotettolzac.fr](http://www.lotettolzac.fr)

Pour tous renseignements, adressez-vous à : Chrystel Térès Tél : 05.53.84.78.65 E-mail : ram@cclt.fr  
Le RAM est un service gratuit géré par la Communauté de communes Lot et Tolzac en partenariat avec la CAF, MSA, le Département

# Guide du Tri

## EMBALLAGES

### Plastique



En vrac, vidés et avec bouchon

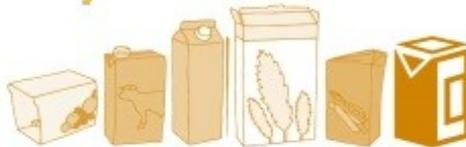


### Aérosol Métal



Bien vidés, inutile de laver

### Brique et cartonnnette



Bien vidés (inutile de rincer), avec bouchon

Bien vidés

Un doute, une question :  
05.53.84.00.33

## ORDURES MÉNAGÈRES

Dans des sacs fermés



## VERRE



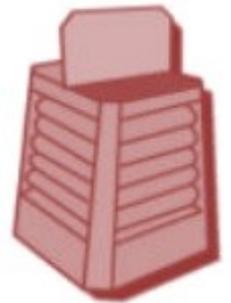
Bien vidés (inutile de rincer), sans bouchon ni capsule



Bien vidés



## COMPOSTAGE



## PAPIER, JOURNAUX, MAGAZINES



Sans plastique



**C'EST À LA DÉCHÈTERIE !**

# On pense décharge !

Déchèterie ..... Lieu-dit "Teyset" 47380 MONCLAR tel 05 53 79 48 04

HORAIRES ..... LUNDI au SAMEDI 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h



A partir du lundi 3 août 2020, la communauté de communes Lot et Tolzac **impose une limite d'apport des déchets** sur le site de la déchèterie de **2,5 m3 maximum/semaine et par administré**. Cette mesure s'est imposée à la suite des comportements excessifs de certains administrés. !

## !INFOS IMPORTANTES !

**Sont interdits sur la déchèterie, les déchets suivants :** Ordures ménagères-Pneumatique

Bouteille de gaz-Extincteurs-Produits amiantés - Cadavres d'animaux et déchets anatomiques - Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif, de leur caractère explosif, infectieux ou radioactif - médicaments-Plastiques agricoles - Déchets putrescibles à l'exception des déchets de jardin - munitions, arme, obus-éléments entier de voiture, de camion ou de tout autre véhicule-graisses, boues, et tous produits liquides provenant du traitement des eaux usées. Cette liste n'est pas exhaustive.

**Rappel réglementaire :** Les **dépôts sauvages sont interdits** depuis la loi du 15 juillet 1975. Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du Code pénal classe en "contravention de la 5ème classe (jusqu'à 1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit". Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au délit. Le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage.



**Sont acceptés sur la déchèterie, aux emplacements prévus, les déchets suivants :** **Verre (colonne de tri sélectif vert)**-Journaux, magazines et revues (colonne de tri sélectif bleu)-Emballages plastiques (colonne de tri sélectif jaune)-Textiles, linge et chaussures (Le Relais)-Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)-Ferraille -Bois-Gravats et déblais issus du bricolage familial -Papier/Carton-Déchets d'éléments d'ameublement (DAE)-**Déchets verts :** tonte de pelouse, produits de taille d'élagages, branches de jardin-Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)-Piles, batteries usagées- Huiles alimentaires, huiles de vidange-Radiographies médicales usagées-Cartouches d'encres-Néons, ampoules. **Encombrants :** objets n'entrant dans aucune des familles des déchets décrites ci-dessus et dont la nature stable et non toxique autorise le stockage en centre d'enfouissement : matériaux dont la composition multiple ne permet pas le tri dans une catégorie définie

# Le G.G.D. 47

## PRÉSENTATI



N

Force armée instituée pour veiller à la sûreté et la sécurité publiques, la gendarmerie nationale assure le maintien de l'ordre, l'exécution des lois et des missions judiciaires, et contribue à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques ; elle contribue en toutes circonstances à la protection des populations, à la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation. Elle est compétente pour 50 % de la population et 95 % du territoire national.

Le groupement est l'échelon de commandement de la gendarmerie départementale au niveau d'un département. Il est subdivisé en compagnies. En règle générale, on trouve une compagnie de gendarmerie départementale par arrondissement, mais les modifications récentes de l'organisation administrative ont un peu perturbé cette règle.

Le commandant de compagnie a autorité sur les unités territoriales (communautés de brigades ou brigades territoriales autonomes), le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie et la brigade de recherches. Outre les 3 compagnies, le groupement de Lot-et-Garonne comprend également un Escadron Départemental de Sécurité Routière (EDSR), chargé d'exercer sur le département des missions de sécurité routière.



### FONCTION PRÉVENTION

- LIMITER LE RISQUE TERRORISTE
- PRÉVENIR LES ACTES DE MALVEILLANCES
- RENFORCER LA SÉCURITÉ DES PROFESSIONS EXPOSÉES
- LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LA DÉLINQUANCE DES MINEURS

#### OUTILS

- Référent sûreté / Correspondant Technique de Prévention de la Délinquance
- Brigade de Contact de Prévention et de Recrutement
- Opérations « Tranquillité » Vacances / Entreprises / Séniors
- Participation Citoyenne / vidéoprotection
- Intervenant Social en Gendarmerie

### FONCTION CONTACT

- AFFIRMATION PRÉSENCE DE L'ÉTAT ET VISIBILITÉ ACTION DE LA GENDARMERIE
- LIEN AVEC LA POPULATION ET CONNAISSANCE DES TERRITOIRES
- LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ
- RECUEIL DU RENSEIGNEMENT

#### OUTILS

- Référents communes des brigades
- Point Relais Mobile Gendarmerie

### MISSIONS OPÉRATIONNELLES

### FONCTION INVESTIGATION

- CONSTATATIONS DES INFRACTIONS
- RECHERCHE DES PREUVES
- INTERPELLATION ET DÉFEREMENT DES AUTEURS

#### OUTILS

- Brigade de Protection des Familles (V.I.F.)
- Brigades de Recherches
- Brigade d'Appui Judiciaire

### FONCTION INTERVENTION

- ASSISTANCE ET SECOURS AUX PERSONNES
- RÉPONSE AUX SOLlicitATIONS DE LA POPULATION
- GESTION DES ÉVÉNEMENTS

#### OUTILS

- Centre Opérationnel et de Renseignement Gendarmerie
- Brigade de Gestion des Événements
- Brigades et unités de Sécurité routière

### PRÉ PLAINTE EN LIGNE



Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé entre un enquêteur et l'usager pour signer la plainte.  
[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

### TROUVER UNE UNITÉ DE GENDARMERIE



Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.  
[www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police](http://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police)

### TÉLÉPOINTS PERMIS DE CONDUIRE



Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire.  
<https://tele7.interieur.gouv.fr/tp/>

### DJIHADISME - RADICALISATION



Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger).  
0 800 005 696 Numéro vert gratuit en journée, formulaire à remplir hors heures ouvrables)  
[www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)

### BRIGADE NUMÉRIQUE GENDARMERIE



Echanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.  
[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique)

### FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE



Plateforme PERCEVAL pour signaler en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci et lorsque la victime est toujours en possession de sa carte bancaire. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès des établissements bancaires.  
[Psl.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche](http://Psl.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche)



Groupement de gendarmerie départementale de Lot-et-Garonne

rejoignez nous sur  
**facebook**

## Sites officiels pratiques

### Au service du public

## VICTIME OU TÉMOIN D'INFRACTION

COMPOSEZ LE  
uniquement en cas d'urgence



### VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES



Les victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits sans délais aux forces de sécurité intérieure.  
Offre d'un accompagnement personnalisé des victimes vers des associations partenaires et des services d'enquête.  
[www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)

### SIGNALEMENT SUR INTERNET



Signaler tout contenus ou comportements illicites sur internet. Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture prochaine de la plateforme THESEE.  
[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)



**GENDARMERIE  
INFORMATION RECRUTEMENT**  
[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)



**GENDARMERIE  
RÉFÉRENT SURETÉ**  
[www.referentsurete.fr](http://www.referentsurete.fr)



**GENDARMERIE  
SITE OFFICIEL**  
[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)



AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR



Vos interlocuteurs :





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



*Groupement de gendarmerie départementale du Lot et Garonne  
Compagnie de Villeneuve sur Lot  
Communauté de brigades de Sainte Livrade sur Lot*

## **SENSIBILISATION** **AUX RISQUES DE CAMBRIOLAGES**

Une recrudescence des cambriolages de résidences et d'entreprises impacte de nouveau nos communes. De ce fait la vigilance s'impose à tous. Vous avez la connaissance de votre environnement et êtes ainsi les meilleurs acteurs de la prévention et du renseignement.

Des précautions et réflexes simples, cités ci-après, peuvent être appliqués au quotidien. Ils contribueront à la baisse de ce fléau et permettront aux services d'enquête d'en identifier les auteurs.

**Penser à verrouiller les accès de votre habitation en votre absence et de nuit lorsque vous êtes chez vous.**

**Être attentif aux véhicules et personnes dont le comportement vous semble étrange et que vous n'avez pas l'habitude de voir dans votre quartier. ( Attitudes, regards insistants, multiples passages à pied ou en véhicules, démarcheurs, etc...)**

**Relever les plaques d'immatriculation et les heures de passages des véhicules que vous estimez suspects. Elles pourront être utiles aux services de Gendarmerie.**

**Faire part à vos voisins des mouvements douteux. La vigilance doit être un réflexe et implique une concertation avec votre entourage. « Voisins vigilants et solidaires »**

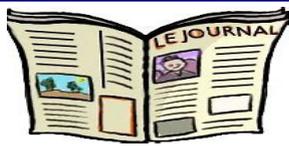
**Ne pas signaler vos absences sur les réseaux sociaux. Faire relever votre courrier lors d'une longue absence. Transférer vos appels sur un téléphone portable ou une autre ligne.**

**Ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Au mieux ne pas la laisser entrer.**

**Photographier vos objets de valeur. Conserver N° de série, références et factures de vos objets.**

**Verrouiller vos véhicules et ne laisser apparent aucun objet de valeur.**

**Signaler à la Gendarmerie tout élément suspect.**



# La revue de presse

Un majestueux chêne du Lot-et-Garonne élu "arbre de l'année"

22.01.2020 La dépêche

Le chêne de Tombeboeuf, l'un des plus remarquables du Lot-et-Garonne, a remporté le prix du jury du concours "Arbre de l'année 2019". Les résultats sont tombés avec quelques jours de retard, mais qu'importe : c'est le chêne de Tombeboeuf qui dévient arbre 2019. Le chêne lot et garonnais peut se targuer de remporter le prestigieux prix du jury. La candidature avait été déposée par le Centre Permanent d'Initiatives par l'Environnement (C.P.I.E. Villeneuve)



Publié le 28.04.2020 Sud Ouest

Ce 28 avril, après 6 heures, un poids lourd devant approvisionner les magasins de Lidl de la région a fait une sortie de route à Tombeboeuf, sur la CD 667, en direction de Miramont. « Avec le confinement, les chevreuils et sangliers peuvent provoquer davantage d'accidents » a déclaré le conducteur.



Photo Ouest France du 17 juillet 2020

Sous un ciel bleu, environ 2 000 personnes se sont rassemblées, ce samedi 11 juillet à Aiguillon, pour rendre hommage à Mélanie Lemée, 25 ans. La jeune gendarme, ancienne championne de judo, originaire de l'Orne, morte, le 4 juillet, après avoir été renversée par un homme lors d'un contrôle routier à Port-Sainte-Marie.

Photo Cyril Darot



Parmi eux, le député du Lot-et-Garonne, **Olivier Damaison**, à la marche blanche.

Photo Cyril Darot

Aussi parmi les 2000 personnes, Messieurs Charles GUFFROY 1er Adjoint au Maire de Tombeboeuf et Cyril DAROT Conseiller Municipal ont représenté

**TOMBEBOEUF**





# La revue de presse

Au pied du chêne 13.08.2020 S.O. H. Marostica



p 2

19.08.2020 Sud Ouest

le 10 août, au pied du chêne arbre remarquable de Tombeboeuf : Pierrette Pila, présidente de l'association Pomme d'amour et Michel Rospars, responsable du Lions Club Marmande Doyens, ont remis à Claude Moinet, maire de Tombeboeuf, un exemplaire du livre « Arbres et forêts des régions de France », en présence des adjoints Marie line Baderot et Charles Guffroy, du propriétaire Roger Monchany, Thérèse Campas et Jean-Manuel Torres du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).



Lundi 17 août, la Maire de Castelmoron-sur-Lot Line Lalaurie a rendu visite à Gilles Favre, exploitant agricole. Le but de ce déplacement sur le terrain était de présenter la nouvelle récolteuse de prunes de l'entreprise Thierry Géraud, Agrimeca à Tombeboeuf. C'est une récolteuse de prunes, rapide, moderne, pas fragile avec beaucoup d'avantages et plusieurs programmes de vibreurs à la demi-seconde près, de façon que seules tombent les prunes mûres gage de qualité optimale

Céline Belliard du 09:11:2020

RUE89BORDEAUX

Ecologie



**LA FERME du MOULIN de la VILLE** : future réserve naturelle de la Nouvelle Aquitaine. **Tombeboeuf** pourrait accueillir en 2021 la 1ère Réserve Naturelle Régionale du Lot-et-Garonne. Le dossier du «Moulin de la Ville» fait l'objet d'une consultation publique régionale jusqu'au 13 novembre : démarche née de la volonté de Mme Piveteau Pierrette et ses filles. Des anciens agriculteurs qui n'ont pas souhaité suivre le modèle agricole intensif veulent conserver un modèle de petite ferme en polyculture et élevage, d'en faire un lieu de nature. Depuis 2006, la gestion du Moulin de la Ville fut confiée à l'association ARPE 47-et (CPIE 47) Jean-Manuel Torrès directeur, soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des contrats Aquitaine Nature. La demande de classement en Réserve Naturelle Régionale est la suite logique de suivi et d'animations pédagogiques depuis 14 ans par l'association sur place. Pierre Grosz, président de l'ASA des Coeaux du Tolzac (Association Syndicale Autorisée), réunit une trentaine d'exploitants agricoles irrigants, propriétaire du lac du Lourbet à proximité du Moulin de la Ville, sur Tombeboeuf . Il juge le projet de classement en Réserve Naturelle Régionale « très positif. ».

Par Julien Pellicier 06/12/2020 S.O

**A Tombeboeuf des champs d'expérimentations** A l'occasion de la visite autour du lac du Lourbet, les représentants locaux, les partenaires institutionnels, les élus et les associations, nouent des échanges constructifs : La mise en commun, et les regards partagés sur les projets agricoles, environnementaux, touristiques s'allient et ne se conflictualisent pas. **Aménagements possibles** : une aire de pique-nique, un parcours de santé (mairie de tombeboeuf) ; une boucle verte reliant le lac au moulin de la ville, sans oublier le chêne (communauté de communes) ; La destination première du lac est liée à l'irrigation des 30 adhérents de l'ASA qui paient des impôts fonciers ; des arbres seront peut-être plantés et l'ASA n'exclue pas de passer une convention avec la fédération de pêche. **Veiller à la biodiversité** : « L'idée est de valoriser le territoire, d'associer d'autres espaces » envisage le directeur du CPIE Jean Manuel Torres. **Des retombées multiples** : l'agriculture en bénéficie et génère des retombées économiques pour tout le territoire. Le lac artificiel est aussi une dynamique de revitalisation selon le représentant d'un organisme à la protection de la biodiversité. Un bon terreau pour qu'un tourisme vert, tel que souhaité aussi par les élus, puisse s'y développer.



Lac du Lourbet

Pierre Grosz (au centre) préside l'ASA, gère l'outil des Irrigants, essaie de promouvoir le vivre ensemble.



## Grand nettoyage de l'Eglise Notre - Dame Tombeboeuf

En **juillet**, l'équipe de bénévoles habituelles a effectué un **grand nettoyage** d'été de l'église : Faire briller les lustres, raviver et polir tous les cuivres, les laitons, aspirer, dépoussiérer, rafraîchir les bancs, chaises et statues en bois, à l'essence de térébenthine, puis les cirer, aseptiser avec de l'eau de javel toutes les chaises en paille, nettoyer le confessionnal, confectionner des nappes, les laver, les repasser, ....et avec le **sourire**. Un **grand merci à elles**, qui **travaillent dans l'ombre** : Denise, Paulette, Rozy, Bernadette, ainsi que Mireille, Pierrette et Thérèse absentes sur les photos.



## Poètes au village

### Ecoute

Ecouter pour apprendre  
Ecouter pour comprendre

Ecouter pour apprécier  
Ecouter avant de juger.

Ecouter, c'est déjà un peu consoler  
C'est, juste un instant, s'oublier.

Ecouter le silence, c'est d'abord le respecter  
C'est prendre conscience de sa beauté.

Entendre le bruit d'un pas dans l'escalier  
Sentir son cœur battre, deviner l'être aimé.

Ecouter, c'est vivre plus près des choses  
C'est ne pas refuser le rendez-vous qu'on nous propose.

**Extrait de son recueil de poésie :**  
**« Par-delà les apparences »**

**Martine Cavarzan, ancienne boulangère à Tombeboeuf  
devient**

**Jessica Heiss quand elle prend la plume  
Tiré de son ouvrage déposé à la Bibliothèque Nationale**

### Le Poème

Le Poème

Que j'aime  
Je ne l'ai jamais écrit

Parce que ma muse  
Par ruse  
Ne me l'a jamais dit

Mais si j'en écris UN  
Demain

Je prendrai pour thème  
Ce que tant j'aime

Lui  
Et la vie.

**Denise MASSIDA  
Gardelle -Tombeboeuf -**

**Auteur de quelques 4 000  
poésies et d'une centaine de  
chansons (membre de la  
SACEM)**

# Les travaux réalisés en 2020



Réfection sol de la cour de l'école



Volets roulants de la cantine



Installation chauffage + climatisation (aérothermie) école maternelle



Réfection patte d'oie



Achat 50 tables  
Pour la  
salle des fêtes



Réfection de toutes les rues du village : goudronnage

## À la M.A.M

- Installation chauffage et,
- Climatisation (aérothermie)
- Pose de linoléum salle de jeux



Normes AD'A.P. : à l'église pose d'une rampe, pieds de marche blancs pour malvoyants, bandes anti-glissement sur chaque marche.



Construction angle trottoir rue Porcarelli



Restaurant : accessibilité trottoir

**PROJETS A VENIR 2021 : mises aux normes AD'AP et rénovation de la salle des fêtes**

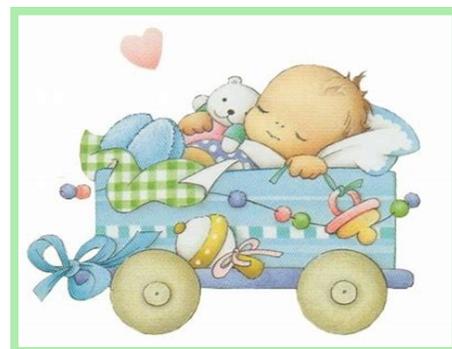
Info : Ad'.A.P. (Agenda d'Accessibilité Programmée)



# Etat civil

## Naissances

Mayron, Naël, Kylian RAYMOND	07/01/2020
Emmy, Paula, Denise PEYRAT	25/01/2020
Kiara MENDEZ BERTE	02/04/2020
Linaya NOBILE	18/07/2020
Tally, Lilly-Rose JONGLAS	14/08/2020
Simon LESAGE GROSSIA	01/11/2020
Léna, Irène COCHEZ PEYREBRUNE-ZAROS	04/11/2020
Mariane, Marie, Emilie CAMBERLIN	30/11/2020
Célian, Jules LARMINIER	09/12/2020



## Mariage

M. MONAY David et Mme REYDY Nadège	10/07/2020
------------------------------------	------------

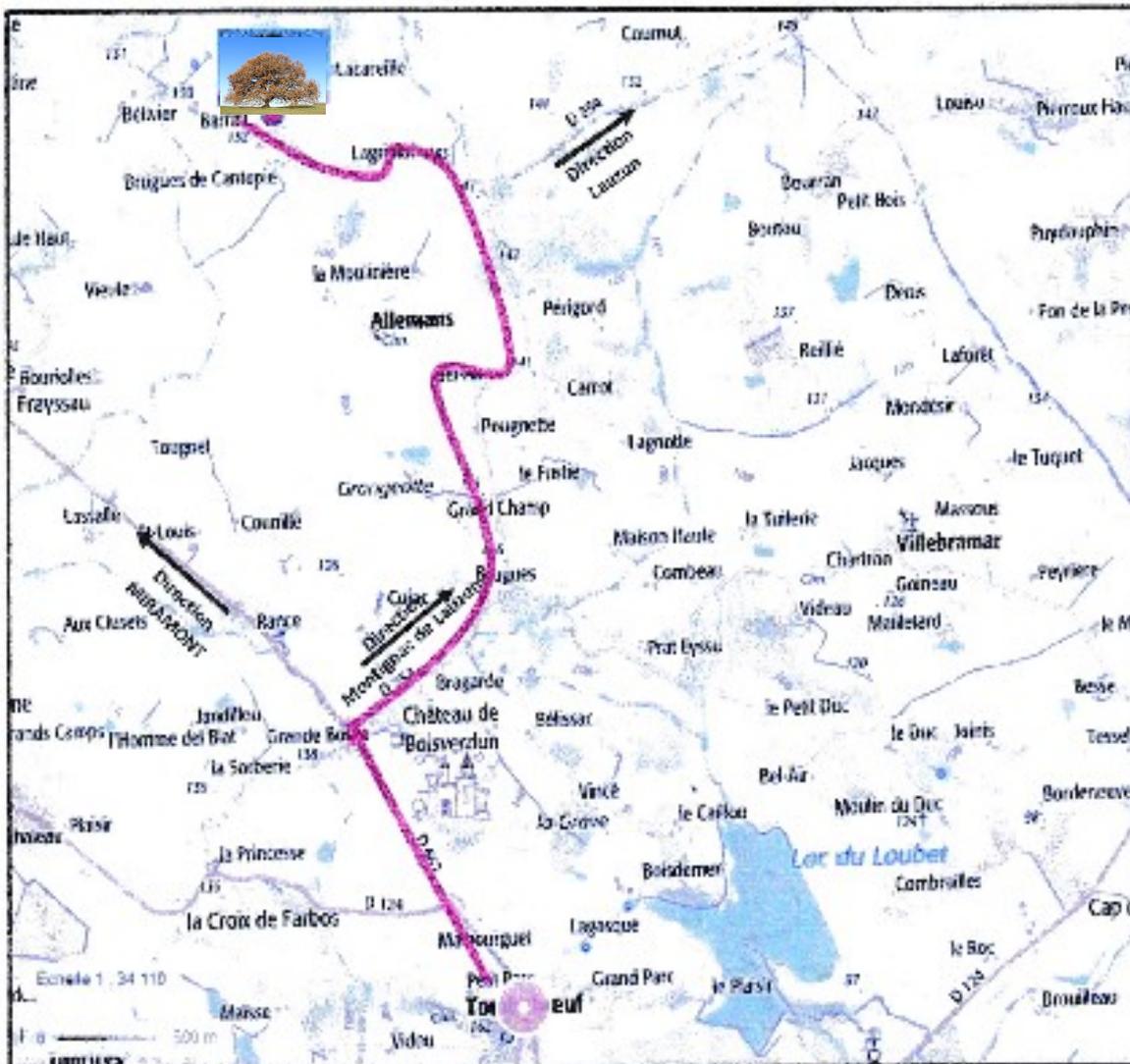


## Décès

Mme CHAPEYROU Veuve COOMANS	20/08/2019
M. RIVIERE Lucien, Théodule	06/01/2020
M. BONTEMPS Jacques, Maurice	07/01/2020
M. ACOLAT Jean Pierre	28/01/2020
M. MENEGON Mario	19/03/2020
Mme ORIFELI Veuve MISPOULET Hélène	20/03/2020
Mme ROGER Veuve DABERNAT Lucie	23/05/2020
Mme RAFFAELLO Veuve MEGGIORIN Angéla	22/07/2020
Mme MARYE épouse BAUDRY Gabrielle	29/08/2020
Mme JONGLAS Veuve GERAUD Paulette	10/09/2020
M. PINARD Paul	05/09/2020
M. VARNEY Will	24/12/2020
M. ARDENGO Antoine, Giacomo	28/12/2020



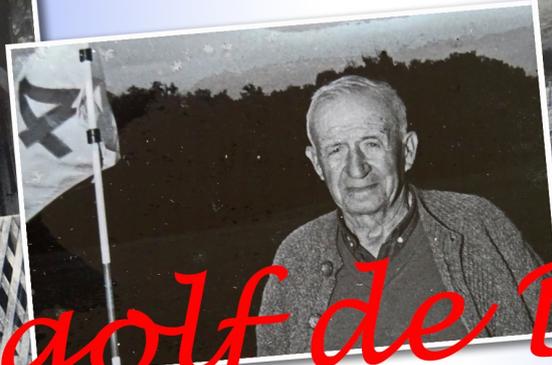
# Bonne Année Deux Mille Vingt + 1



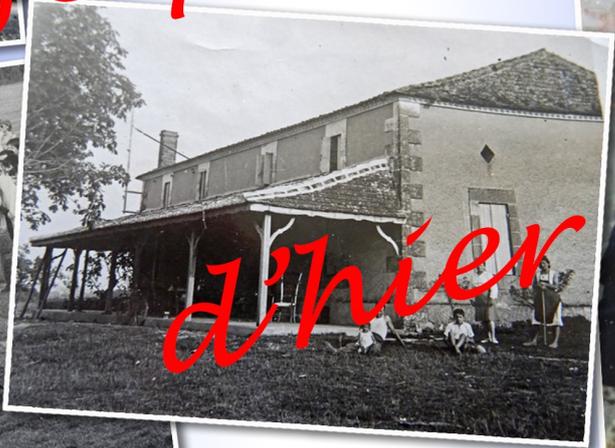
**POUR VOUS  
RENDRE AU  
CHÊNE DEPUIS LE  
VILLAGE**



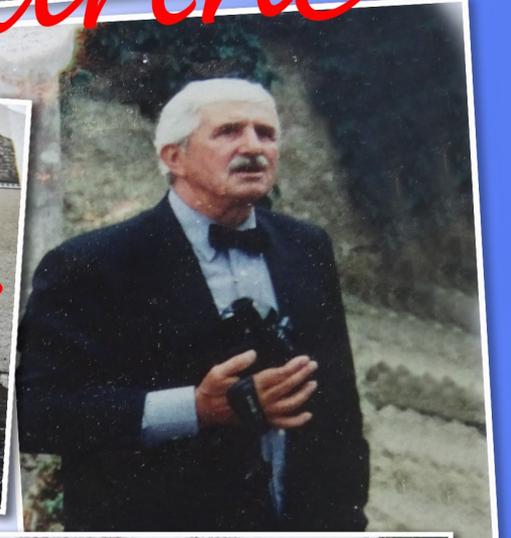
**BONNE  
VISITE**



*Le golf de Barthe*



*d'hier*



*et*



*d'aujourd'hui*



*La petite fille, en haut à droite c'est Rose, Marie, José Francoulon dite «JOJO» !*